La LIBERTÉ

Vol. 87 n°3 • du 21 au 27 avril 2000 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Joyeuses Pâques !

Le personnel de *La Liberté* tient à vous souhaiter de joyeuses Pâques. Nos bureaux seront fermés le vendredi 21 avril, mais seront ouverts le lundi 24 avril 2000.

Citation de la semaine

« Il vaut mieux arriver en retard qu'en corbillard ! »

Jules Balcaen offre ce petit conseil à tous les chauffeurs qui prennent la route. Il en sait quelque chose. Après 30 ans de service, il n'a jamais eu d'accident et il a reçu le titre de camionneur canadien de l'année.

■ Page 7.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



Archives La Liberté

Mgr Antoine Hacault s'est éteint le 13 avril à l'âge de 74 ans. Natif du Manitoba, il restera toujours un symbole de compassion et de générosité tant pour les Franco-Manitobains que pour l'ensemble de la population. ■ Page 3.

Scouts un jour, scouts toujours !

La troupe de scouts aînés de Saint-Boniface recevra le 5 mai le prestigieux badge Oméga pour avoir construit une cuisine communautaire au Guatemala.

■ Page 5.

À la conquête des Arts

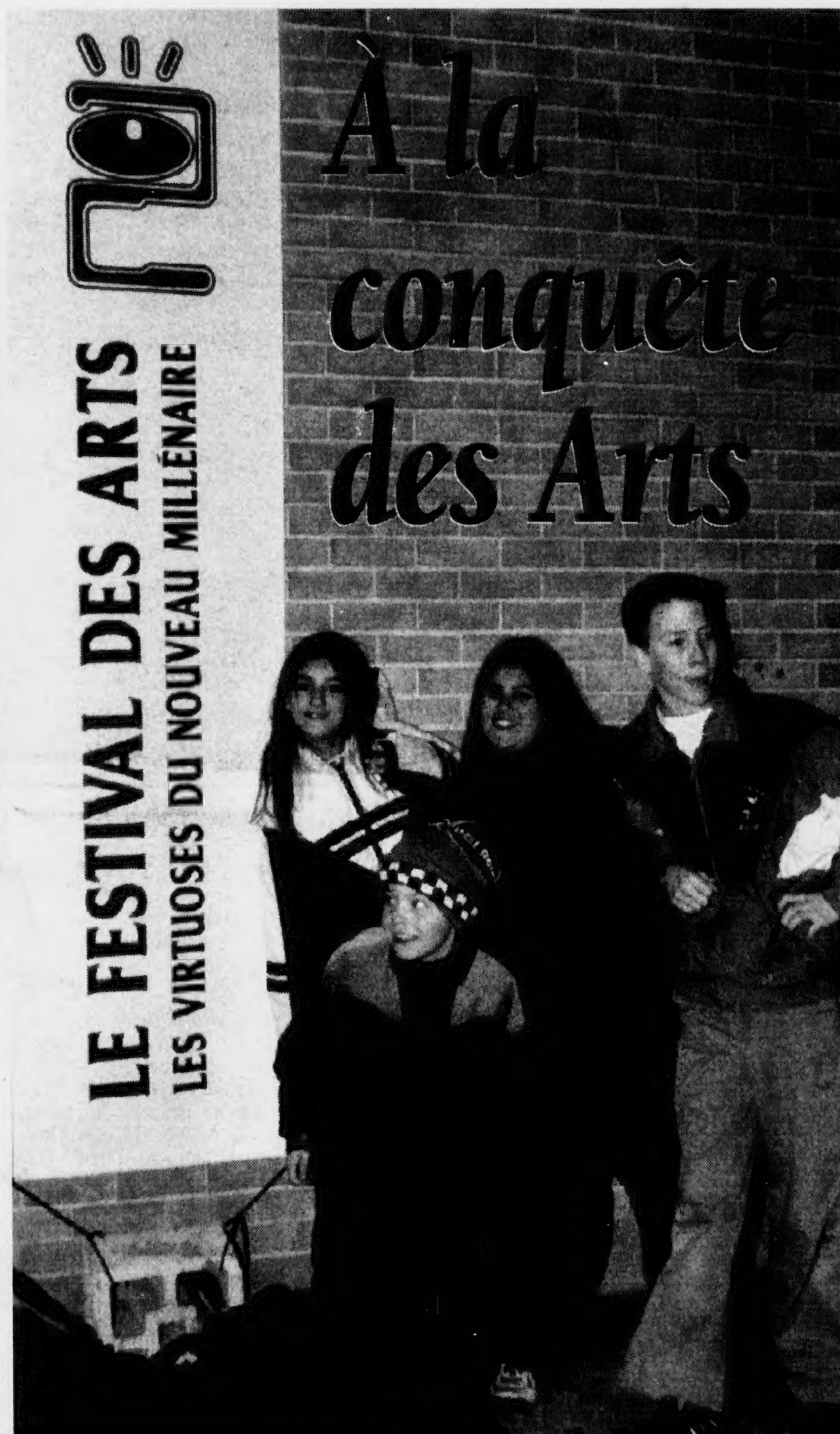


photo: Hubert Pantel

Le 2e Festival des Arts de la Division scolaire franco-manitobaine a remportéun succès éclatant. Plus de 3 000 élèves, professeurs, parents et amis ont assisté à la fête, qui s'est déroulée le 13 avril au Centre culturel franco-manitobain. ■ Page 9.

SANTÉ

Les services en français scrutés à la loupe

Érick THÉBERGE

Le président directeur-général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, coprésidera le comité consultatif sur les communautés minoritaires francophones, mis sur pied le 4 avril par le ministre de la Santé du Canada, Allan Rock. Le ministre a créé ce comité pour remplir ses obligations face à l'article 41 de la loi sur les langues officielles.

« C'est une grande responsabilité puisqu'il y a beaucoup de défis à relever et d'attentes face à ce comité », dit Hubert Gauthier, qui représente la partie communautaire.

La sous-ministre déléguée à Santé Canada et coprésidente du comité, Marie Fortier, représente la partie fédérale. « Les Francophones hors-Québec ne disposaient d'aucun moyen d'intervenir avec le ministère de Santé du Canada », affirme-t-elle.

Selon Hubert Gauthier, le comité devra commencer par dresser un portrait de la situation des services de santé en français. « Au début, on étudiera l'accès des services de santé en français. Il faudra aussi identifier les outils disponibles pour supporter les services en français et voir comment on pourra les améliorer. Une chose est certaine, on veut que notre travail se concentre sur les services de base. »

La mise sur pied du comité fait suite à une demande formulée par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), il y a déjà quelques années. « La frustration était devenue grande chez les francophones, ajoute Marie Fortier, puisqu'ils manifestaient des besoins en matière d'accès aux services en français, mais leur voix ne s'est jamais fait entendre comme elle pourra l'être maintenant. De notre côté, nous cherchions une façon de remplir nos engagements face à la loi sur les langues officielles. Maintenant, nous pouvons trouver ensemble des solutions pour améliorer l'accès aux services de santé. »

Le président directeur-général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher, voit la création de ce comité d'un très bon œil. « La santé est un dossier prioritaire pour la communauté franco-manitobaine et nous sommes heureux d'apprendre que l'accès aux services de santé en français sera étudié au niveau national, mentionne Daniel Boucher. Ce qui veut dire que les stratégies seront développées à l'échelle nationale. Ceci dit, nous devrons quand même continuer à travailler au niveau provincial. »

Hubert Gauthier propose quelques pistes de travail. « On pourrait envisager de créer une ligne téléphonique d'information sur la santé disponible 24 heures sur 24 pour que les gens puissent savoir où sont situés les services en français répondant à leurs besoins »

Outre Hubert Gauthier et Marie Fortier, le comité est composé de Paul-André Baril, secrétaire général du comité pour la partie communautaire, Gino LeBlanc, président de la FCFA, Jacques Schryburt, président du Réseau des services de santé en français pour l'est de l'Ontario, le Dr Denis Vincent d'Edmonton, Anna Veltri, du Collège du Savoir de Brampton en Ontario, le Dr Aurel Schofield du Nouveau-Brunswick, Anne M. Leis, de l'Université de la Saskatchewan, Lucille Auffrey, spécialiste en science infirmière du Nouveau-Brunswick. Au moment d'écrire ces lignes, aucun représentant d'un gouvernement provincial n'avait été nommé sur le comité.



Archives La Liberté

Hubert Gauthier.

Chronique

RELIGIEUSE

PAR JOHN KRACHER, S.M.

Pâques

Pâques du Seigneur ! Une vigile célébrée, un Exultet proclamé, les Alléluias chantés et vécus ! Quelle joie de vivre cette célébration de Jésus ressuscité, ce Jésus qui nous ressuscite, ce Jésus qui partage avec nous la plénitude de la vie éternelle !

La Résurrection de Jésus est un fait réel, beaucoup plus que simplement historique : elle est un mystère de notre Foi. Et quand on parle d'un mystère, on ne pense pas à quelque chose d'incompréhensible, ni à un problème à résoudre, ni à une vérité révélée, mais à une réalité qui demande mon assentiment profond de Foi, si profond que j'ai besoin de l'approfondir, de la faire mienne bref, d'y entrer et de la vivre. On parle du mystère de l'Incarnation, du mystère de la Rédemption. Comment incarner ces deux mystères ?

Je suis libre d'assumer le mystère de l'Incarnation, de pénétrer son aspect et son sens profond, d'accepter, comme Jésus, cette vie mortelle, et de la vivre si bien que tout tourne en bien. Je tâche de vivre ma vie humaine de sorte que ma personne et mes talents contribuent au bien-être d'autrui. Je fais don de ma vie, volontiers, avec toutes ses peines et ses joies. Mon corps et mon âme, mon cœur et mon esprit deviennent porteurs de salut.

Le mystère de la Rédemption m'invite à me donner comme Jésus afin que les autres puissent vivre : à me donner malgré les difficultés, les souffrances, les trahisons, les échecs, parce que l'amour est plus fort que la mort.

Tout commence par le baptême. Jésus a vécu le pêché, la mort et les puissances infernales. Dans mon baptême Jésus me donne autorité sur le pêché, la mort et les esprits mauvais. Uni au Ressuscité je suis une force pour le bien, et un instrument vivant qui rend évident le Royaume. Et comment garantir la continuation, l'approfondissement de ce don du baptême ? Par une vie sacramentelle. Je trouve ma force dans les sacrements de l'Église. St Léon le Grand nous dit : " Celui qui était visible comme notre Rédempteur est maintenant passé dans les sacrements. " La Réconciliation est pour moi un " deuxième baptême ", qui me restaure et me confie la mission d'être guérison et pardon pour autrui. La Saint Eucharistie où je reçois Jésus lui-même, corps et âme, sang et divinité, est le sacrement qui m'incorpore pleinement dans la communion des saints. Je fais mienne la Résurrection de Jésus, je réclame la Résurrection pour moi et pour tous ceux que le Seigneur me confie. Je communie dans la joie et dans l'action de grâces, comme fils et comme envoyé.

En acceptant la Résurrection de Jésus, et en participant à ce mystère, je deviens une nouvelle création, signe et réalité de la présence de Dieu. Je vis tout cela en Église, le Corps du Christ, comme membre vivant, heureux de prêter main forte à Jésus afin que notre monde et nos semblables trouvent leur épanouissement éventuel. Alors je suis l'extension de la Résurrection et son prolongement. Par ma vie de Foi, je la complète, et je la rend fructueuse en Jésus.

La Résurrection de Jésus, comme le printemps, nous annonce une vie nouvelle. Même si nos expériences de la vie contredisent momentanément cette bonne nouvelle, nous savons par notre Foi et notre expérience de la vie, que la Résurrection se manifeste toujours.

La Résurrection trouve son origine dans une mort tragique et affreuse, dans le meurtre de l'homme-Dieu, qui en embrassant la mort, change cette réalité cruelle en bénédiction et en vie éternelle. La Résurrection de Jésus nous montre une vie donnée, un amour versé, un don si grand et inouï que seulement une éternité de célébration et de gratitude peut la comprendre et l'intégrer.

Acceptons donc dans la Foi la Résurrection de Jésus, et par notre baptême et la vie qui en découle, entrons dans ce don si merveilleux et vivons avec lui nos actions de grâces et nos partages.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef par intérim: **Pascal DUBÉ** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

MONSEIGNEUR ANTOINE HACAULT

Une vie, une époque

Franco-Manitobain, homme de vision et homme de cœur, Mgr Antoine Hacault a incarné sa devise, « Servir Dieu par l'Évangile ».

Daniel BAHUAUD

Le départ de l'archevêque, Monseigneur Antoine Hacault, décédé le 13 avril à l'âge de 74 ans à la suite d'un cancer des poumons, laisse un grand vide à l'archidiocèse de Saint-Boniface. Homme profondément religieux, Monseigneur Antoine Hacault a laissé sa marque dans son Église et sa communauté.

Les éloges et les témoignages exprimés depuis son décès sont unanimes. Mgr Hacault, tout au long de sa vie sacerdotale, a incarné cette devise de Saint-Paul qu'il avait faite sienne : « In Evangelium servus Dei », c'est-à-dire « Servir Dieu par l'Évangile ».

« La province en entier a été attristée d'apprendre le décès de Mgr Hacault, a souligné le premier ministre Gary Doer. Durant toute sa vie longue et productive, il a inspiré le respect et l'admiration et a été une source d'inspiration pour les chefs de gouvernement, les dirigeants communautaires et les chefs religieux de tous les cultes. »

Franco-Manitobain engagé

Né à Bruxelles au Manitoba le 17 janvier 1926, Mgr Antoine Hacault a été le premier archevêque de Saint-Boniface natif du Manitoba. Engagé envers la culture et les communautés francophones, son dévouement fit de lui un évêque aimé et admiré des Franco-Manitobains.

De 1954 à 1964, Mgr Hacault a été professeur au Grand Séminaire de Saint-Boniface. En 1966, il est devenu recteur du Collège de Saint-Boniface, poste qu'il a occupé pendant trois ans. En 1981, il est devenu membre du conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface. Et à partir de 1974, il devint membre d'office au Conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

« Il a toujours été attaché à sa communauté, souligne le recteur du CUSB, Paul Ruest. Il était très proche du Collège, et s'intéressait à son avenir. On se souviendra aussi de son engagement auprès de Francofonds et des états-généraux des Franco-Manitobains. Il avait des valeurs culturelles très fortes. Il avait l'avancement de la communauté francophone à cœur. Néanmoins, il était très sensible aux différents groupes ethniques. Son identité francophone ne l'a jamais limité dans son ouverture à l'autre. »

« C'est très vrai, ajoute le chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, l'abbé Léonce Aubin. Il avait une vision de l'universalité de l'Église. Il accueillait tout le monde. On se souviendra qu'à la fin des années 70, il a appuyé l'accueil des "Boat People", ces réfugiés vietnamiens et laotiens. Il a encouragé la fondation de la paroisse Saint-Philippe-Minh à Saint-Boniface.

« J'ai trouvé en l'archevêque Antoine Hacault un chrétien profondément sensible et compatissant. »

« Son ouverture d'esprit trouvait son expression dans le nombre impressionnant de langues qu'il avait apprises, poursuit-il. C'était un véritable polyglotte, qui parlait l'italien, l'espagnol et le portugais et qui lisait aisément l'allemand, la langue des grands théologiens du XXe siècle. Il avait aussi appris à célébrer la messe en vietnamien. Il avait à cœur la communication. »

Vatican II

Mgr Hacault était imprégné de la vision réformatrice du pape Jean XXIII, qui en annonçant sa fameuse « aggiornamento » (mise à jour), préconisait une réforme importante de l'Église catholique. Mgr Antoine Hacault s'est toujours compté chanceux d'avoir participé et contribué aux sessions de Vatican II (1962 – 1965), le plus important concile de l'Église depuis le concile de Trente au XVIe siècle.

Ayant obtenu en 1954 son doctorat en théologie de l'Université Saint-Thomas à Rome, il n'est pas étonnant d'apprendre que l'archevêque Mgr Maurice Baudoux lui ait demandé en 1962 de l'accompagner au concile à titre de théologien personnel.

En 1964, Antoine Hacault a été nommé évêque auxiliaire de Saint-Boniface. Ce nouveau statut lui a permis de participer aux sessions même du concile. Une fois devenu archevêque de Saint-Boniface le 7 septembre 1974, Mgr Hacault a œuvré à mettre en application la vision de Jean XXIII.

« Il a vécu toute cette période de changements en adhérant pleinement aux valeurs avancées par le concile, souligne l'abbé Léonce Aubin. Les années qui ont suivi le concile ont été les siennes. Tout au long de son épiscopat, il a cherché à responsabiliser davantage les laïcs. Si à Saint-Boniface nous avons aujourd'hui une quinzaine de diacres, c'est grâce à lui. Ce n'est qu'en 1976 que le diaconat permanent a été institué au diocèse. Plus récemment, il a encouragé le programme de Renouveau pastorale dans les paroisses ainsi que la formation de petites communautés chrétiennes. Nathanaël, le programme de formation de ministère pour laïcs, s'est avéré un grand succès grâce à son ouverture aux laïcs. »

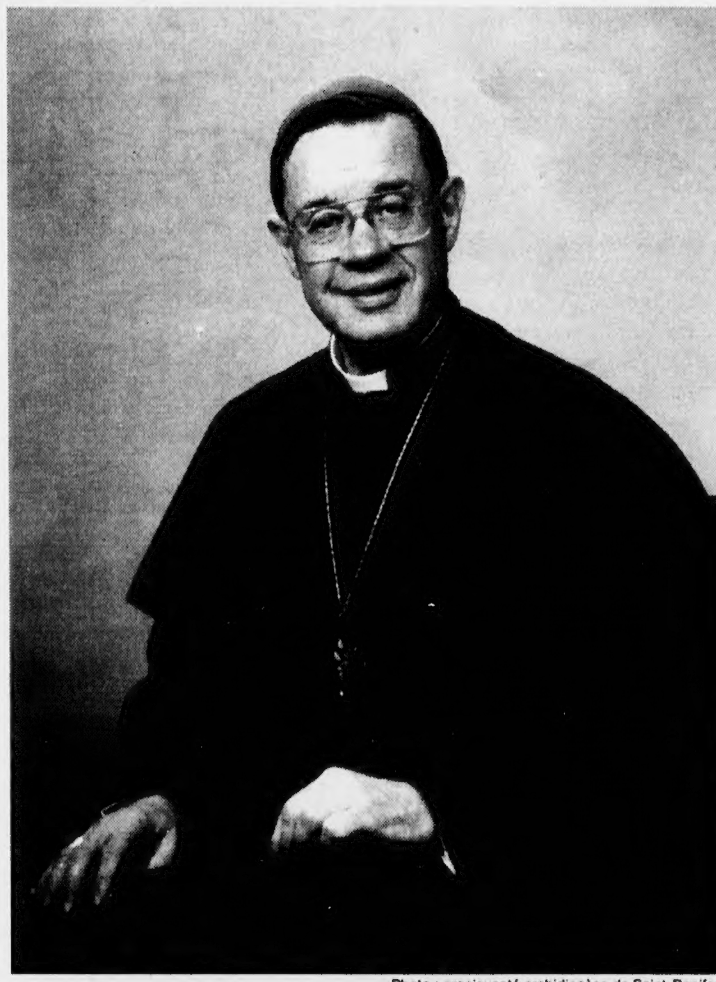


Photo : gracieuseté archidiocèse de Saint-Boniface

Mgr Antoine Hacault.

Directrice du centre de pastorale, Michèle Sala-Pastora abonde dans le même sens. « C'était un homme de cœur, proche des gens et respectueux de la place des femmes dans l'Église, souligne-t-elle. Les évêques de l'Amérique centrale ne sont pas comme ça. Lorsque je m'occupais de la catéchèse, il me faisait confiance. Il me respectait comme laïque et comme femme. Mgr Hacault n'a jamais eu de problèmes avec les femmes engagées dans l'Église. La mise à jour est parfois difficile, et si Rome avance assez lentement en ce qui concerne la place faite aux femmes dans l'Église, lui il a cheminé dans la bonne direction. »

Un esprit œcuménique

Inspiré de l'esprit conciliateur de Vatican II et conscient du scandale de la chrétienté divisée, l'archevêque a travaillé activement à comprendre et régler autant qu'il était possible les différends entre confessions chrétiennes. De 1976 à 1989, il était membre du conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens. C'est à ce titre qu'il a établi un réseau de communication important avec les chefs des autres églises manitobaines.

Évêque du synode du Manitoba et du nord-ouest ontarien de l'Église luthérienne évangélique, Mgr Richard Smith a longtemps travaillé avec Mgr Hacault, le rencontrant quatre fois par année pour discuter des moyens de rapprocher les deux confessions.

« Son décès est une perte pour toute l'Église, affirme-t-il. Mgr Hacault était un pasteur, dans le plus profond sens du terme. J'avais beaucoup d'estime à son égard et c'était un plaisir de s'entretenir avec lui. Nos discussions ont toujours été stimulantes, surtout à l'occasion de l'entente sur la justification par la foi signée en 1999 par le Vatican et les Églises luthériennes. Son engagement au dialogue entre chrétiens et le respect qu'il avait pour tous les chrétiens ont fait de lui un homme très respecté dans nos communautés luthériennes. »

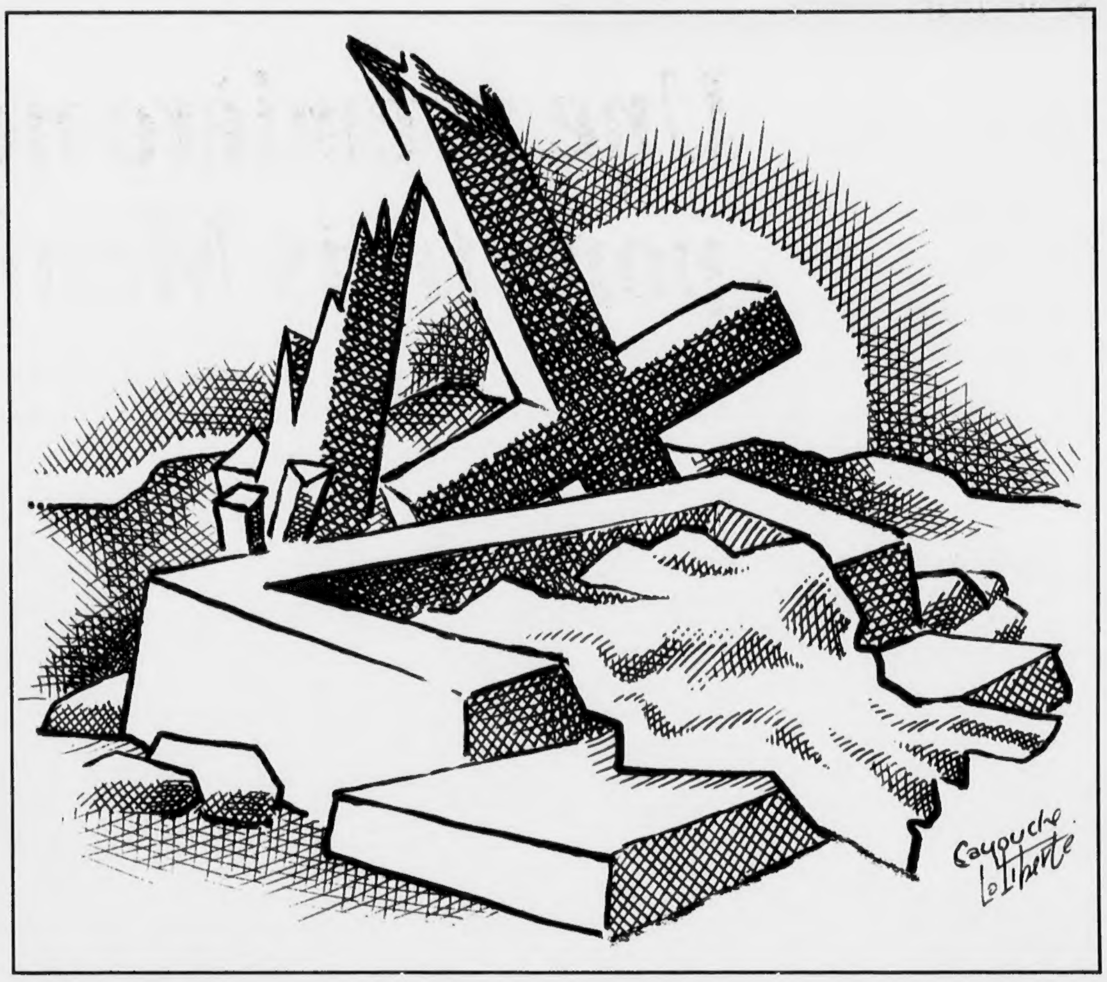
Le travail inlassable de Mgr Hacault lui a valu en 1985 un doctorat honorifique en droit canon de Saint-John's College, collège anglican de l'Université du Manitoba. À cette occasion, le révérend anglican, John Caird, avait souligné : « J'ai trouvé en l'archevêque Antoine Hacault un chrétien profondément sensible et compatissant, dont les préoccupations dépassent de beaucoup les frontières de ses propres croyances religieuses ».

La fin d'une époque

C'est toute une époque qui s'éteint avec le décès de l'archevêque. En cette première année du nouveau millénaire, la communauté franco-manitobaine, qui s'est rassemblée en toute solennité le 19 avril à la Cathédrale pour les funérailles de Mgr Hacault, espère que son successeur héritera de la vision réformatrice, de l'ouverture d'esprit, de la rigueur intellectuelle et de l'évangélisme profond d'Antoine Hacault. Mgr Henri Perron, choisi par le Collège des Consulteurs du diocèse, gouvernera provisoirement le diocèse jusqu'à la prise de possession par le septième évêque. Les fidèles de Saint-Boniface attendent avec impatience le mot de Rome.

Éditorial

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine !



À VOUS la parole

Un message d'espoir

Monsieur le rédacteur,

Le 13 avril au soir, un deuil pénible frappait une famille admirable et dévouée, qui affectionnait un membre cher devenu prêtre, puis évêque ; un clergé séculier méritant, bien éprouvé depuis six ans par la mort de 13 de ses prêtres, qui ont œuvré dans le Diocèse de Saint-Boniface, sans oublier le décès récent d'un séminariste. L'heure était venue pour notre bien-aimé archevêque, Mgr Antoine Hacault, de terminer sa course et d'être rappelé par le Seigneur Jésus qu'il avait si bien servi durant sa vie. Sa tâche pastorale fut accomplie avec beaucoup de générosité, de dignité et d'humilité, durant 35 ans d'épiscopat et durant 25 années comme archevêque de Saint-Boniface. Imprévisible il y a quelque temps, sa mort a surpris et a attristé ses nombreuses ouailles.

En pareille circonstance, la prière est le moyen par excellence pour trouver la consolation et le réconfort nécessaires pour surmonter l'épreuve. Que dire de la lecture d'un texte édifiant, encore bien d'actualité, tel que celui que nous livra jadis notre regretté Claude Blanchette, prêtre, à la Cathédrale de Saint-Boniface, à la Veillée Pascale du 14 avril 1979 ? Je m'en voudrais, en cette année de grâce, en ce Jubilé de l'An 2000, de ne pas faire connaître, dans toute son intégrité, le message précieux et encourageant qu'il contenait.

L'abbé Claude Blanchette avait lu avec clarté et conviction le récit de l'Évangile de Saint Marc (16,1-8), qui se rapporte à la visite que firent trois femmes de Jérusalem, au grand matin de Pâques, au tombeau de Jésus. Il en fit d'abord allusion au début de son texte.

Voici donc ce chef-d'œuvre :

« Un peu comme ces femmes qui se retrouvent devant un tombeau vide, qui d'entre nous, ce soir, ne ressent pas une certaine frayeur, une certaine peur, mêlées d'émerveillement, de mystérieux, d'insaisissable, dans cette nuit très sainte. Dans le creux des ténèbres, dans le silence des absences, dans l'hiver des rencontres, dans le désert de l'ennui, dans la noirceur de la solitude, dans la désespérance de la souffrance, dans la révolte devant la mort, dans l'abandon des amis et des siens. dans la fatigue du combat, dans l'épuisement des tensions, dans la cassure de nos divisions, dans la froidure de nos oppositions, dans la lenteur de notre conversion, dans la lourdeur de notre cœur, dans la sécheresse de l'oubli, dans les larmes de nos révoltes, dans la cruauté de la croix, retentit un cri, un grand cri : *Il est vivant ! Il est ressuscité !*

Et contrairement à nos joies passagères, à nos joies instantanées, superficielles du monde moderne, le Ressuscité vient, dans toute sa joie et toute son ardeur, habiter le creux de nos ténèbres, vivre le silence de nos absences, habiter le désert de nos ennuis, créer de la lumière dans la noirceur de nos solitudes, habiter la désespérance de la souffrance, effacer la révolte de la mort, habiter l'abandon des amis, des siens, donner le repos à ceux qui sont fatigués par le combat, à ceux qui sont épuisés par les tensions, venir racheter les cassures de nos divisions.

Oui, la joie du Ressuscité est une joie profonde, qui prend du temps à pénétrer nos os et notre chair, et qui, une fois pénétrée, ne tarde pas à rester. »

Par l'entremise de feu l'abbé Claude Blanchette, que ce message apporte la paix, la sérénité et l'espoir.

Priscille Cormier
Saint-Boniface
Le 17 avril 2000

Une mise au point

Monsieur le rédacteur

Par l'entremise de cette lettre, je voudrais faire certaines mises au point sur l'article paru dans le dernier numéro de La Liberté en ce qui concerne le site Canada Packers.

L'article affirme que la Ville entreprendra des démarches auprès des autres niveaux de gouvernement afin de financer le rasage des édifices qui restent. Ce n'est pas le cas. En effet, le Comité permanent sur les biens et l'aménagement a recommandé, unanimement, au moment de la rupture des négociations, que les édifices du site Canada Packers soient rasés aux frais de la Ville. Après le rasage, on pourrait discuter avec nos partenaires fédéral et provincial de financement de certaines infrastructures.

Par ailleurs, l'article ne discute pas de plusieurs aspects de l'entente initiale. Une fois l'entente conclue, les promoteurs ont voulu ajouté certaines conditions. Par exemple, on demande que la Ville déclare un moratoire de 10 ans sur les taxes foncières, déménage la voie ferrée, atténue les odeurs, accorde plus de terrain que prévu. Toutes ces conditions ne faisaient pas partie de l'offre initiale. Ce qui compromettait l'intégrité du processus d'appel d'offres et l'impartialité envers les autres soumissionnaires.

Je trouve contradictoires que monsieur Préfontaine dissuade publiquement « qui que ce soit de faire affaire avec la Ville ». Ce dernier travaille présentement sur des projets financés par la Ville tels que le pont Provencher, le site Lagimodière et le paysage du boulevard Provencher. Il est évident que l'expérience Canada Packers ne l'a pas dissuadé d'accepter plusieurs contrats avec la Ville. Est-ce qu'on peut s'attendre qu'à l'avenir monsieur Préfontaine ne soumissionnera pas des contrats de la ville ?

En terminant, je veux assurer les citoyens de Saint-Boniface que les édifices de Canada Packers seront rasés d'ici le mois d'août de cette année et que le danger pour la sécurité publique sera ainsi écarté. Le potentiel du site rasé sera par le fait même rehaussé et gardera ainsi son intérêt d'aménagement pour d'éventuels promoteurs.

Daniel Vandal
Conseiller de Saint-Boniface
Le 17 avril 2000

Nuance importante

Monsieur le rédacteur,

Dans l'article intitulé « Fatigué, découragé et désespéré » paru à la page 3 de *La Liberté* du 14 au 20 avril, on me cite en disant « Je dissuaderais qui que ce soit de faire affaire avec la Ville. » Ce que je voulais plutôt dire c'est « Compte tenu des circonstances de nos négociations, je dissuaderais mon client de continuer cette initiative avec la Ville. »

Guy Préfontaine
Gaboury, Préfontaine, Perry
Le 18 avril 2000

SCOUTISME

Une première nationale pour trois Manitobains

En construisant une cuisine communautaire au Guatemala, la troupe de scouts aînés de Claude Bérard cherchait simplement à faire leur B. A. de la journée. Un geste qui leur vaut maintenant une décoration nationale.

Sandra POIRIER

Les scouts aînés Luc Duval, Gilles Noël et Renaud Lafond (1), accompagnés de leur animateur, Claude Bérard, recevront le 5 mai à Ottawa des mains de la chef scoute du Canada et gouverneure générale, Adrienne Clarkson, le badge Oméga, qui reconnaîtra les services qu'ils ont rendus à la communauté guatémaltèque en novembre 1998.

Le badge leur sera remis pour avoir construit une cuisine communautaire dans le village de Mexambja, dans la jungle du Guatemala. Le badge Oméga, institué il y a deux ans, est l'une des distinctions les plus élevées du mouvement scout. « C'est pas mal excitant de recevoir cette distinction parce qu'on est les premiers à la recevoir », indique Luc Duval.

« On voulait faire quelque chose de spécial pour notre dernier camp lors du Jamboree mondial qui avait lieu au Chili du 24 décembre 1998 au 8 janvier 1999, explique Claude Bérard. On ne désirait pas seulement aller là-bas pour s'amuser, on voulait aussi faire un projet.

« On a donc entrepris des démarches pour le Pérou, mais j'ai perdu contact avec la personne-ressource de l'endroit quelques semaines avant le départ. Le projet est donc tombé à l'eau. On s'est alors tourné vers un organisme international d'entraide. »

Ainsi avec l'aide de la communauté et en partenariat avec l'organisme Canadian Food for the Hungry International, les trois membres du carrefour de Saint-Boniface ont construit une cuisine communautaire au Guatemala. « Ce nouveau projet nous demandait 6 000 $, souligne Claude Bérard. En six semaines, nous avons récolté 5 885 $. On a fait une soirée sociale, deux lave-autos et les gens de la communauté nous ont grandement aidés.

« En quatre jours et demi, nous avions terminé les travaux, mentionne Claude Bérard. Les gens là-bas avaient estimé que ça nous prendraient deux semaines pour construire la cuisine qui est située en plein milieu du village juste à côté de l'école. »

La population locale attendait cette cuisine depuis deux ans. Beaucoup de personnes meurent dans cette région des suites d'une maladie pulmonaire parce qu'ils cuisinent généralement dans leurs demeures sur des feux ouverts posés sur les planchers de boue. Il a constamment de la fumée dans les maisons.

Même si Luc Duval, Gilles Noël, Renaud Lafond et Claude Bérard avaient déjà participé à la construction d'une maison en bois en 1995, la méthode de construction employée au Guatemala est bien différente. « Tout est construit avec du ciment et de la brique », précise Claude Bérard.



Photo : gracieuseté Claude Bérard

Renaud Lafond, Gilles Noël, Luc Duval et Claude Bérard recevront le badge Oméga le 5 mai à Ottawa.

Pour Gilles Noël, cette expérience a été formidable. Il a dit d'ailleurs avoir été marqué par la taille des gens. « Les gens étaient petits là-bas. Le plus grand mesurait 5 pieds et 4 et il était un grand monsieur ! », indique Gilles Noël.

« C'était aussi intéressant de voir toutes les différences entre notre culture et la leur, poursuit Gilles Noël. Leur mode de vie est très différent. Ce sont des jeunes âgés d'une douzaine d'années qui marchaient à travers la jungle pour aller chercher les matériaux de construction. Il fallait marcher au moins 20 minutes dans la jungle avant d'arriver au site. »

Ainsi au cours de leur voyage qui a duré six semaines, les scouts aînés en ont profité pour visiter l'Équateur, le Chili, l'Argentine, le Pérou et la Bolivie.

(1) Renaud Lafond est le seul qui ne pourra pas être de la cérémonie puisqu'il est présentement au Népal et ne sera pas de retour avant le 16 mai.

L'engagement, avant tout

Daniel BAHUAUD

« La présence féminine au Manitoba français et dans le monde ne doit pas être oubliée, lance la nouvelle directrice de Réseau, Suzanne Lepage. Si on améliore la condition de la femme, on améliore la famille et la communauté. C'est toute la société qui y gagne. »

La résidante de Saint-Boniface se dit heureuse de ses nouvelles fonctions et du défi qu'elle devra relever. « Je voulais de nouveaux défis et mon poste à Réseau représente la plus récente étape d'un long cheminement, affirme-t-elle. Il y a quatre ans, j'ai fait un séjour en Corée du Sud, et j'ai vu la condition de la femme dans ce pays. Elle laissait à désirer. La Corée est une société patriarcale où l'abus des femmes est toléré par la culture. Ça m'a marquée.

« Au Canada, l'abus de la femme a lieu, bien qu'il soit évidemment moins accepté, poursuit-elle. Bien des femmes coréennes m'ont lancé le commentaire qu'elles auraient souhaité s'installer au Canada. À mon retour, je me suis dit qu'il fallait m'engager davantage pour la femme et la communauté. »

À Réseau, la résidante de Saint-Boniface aura à entamer deux projets importants. Le premier sera d'identifier des solutions acceptables et réalistes pour contrer la pauvreté des femmes.

« Ce projet prendra la forme d'une campagne de sensibilisation, souligne-t-elle. On veut organiser des forums de discussion sur les conditions sociales qui mènent à l'appauvrissement des femmes, tant en ville que dans les régions. Trop de femmes, par exemple, terminent leurs études postsecondaires accablées de dettes. Une fois que nous aurons sensibilisé les femmes, nous voulons leur donner des pistes à suivre pour enrayer le problème. »


Archives La Liberté
Suzanne Lepage: « Je ne me tourne pas les pouces! »

Un deuxième projet sera de sensibiliser les femmes aux services en langue française dans le domaine du droit. « Nous toucherons à l'aspect juridique des droits de la femme dans le contexte francophone, explique Suzanne Lepage, notamment lorsqu'il est question de propriété, des familles, du crime et des responsabilités des femmes et des hommes en cas de grossesse. »

Réseau espère entamer sérieusement ces projets d'ici son Assemblée générale annuelle le 14 juin. « Nous aurions voulu les commencer plus tôt, mais il a fallu attendre la renégociation de l'Entente Canada-Communautés avant d'obtenir le financement nécessaire, mentionne la directrice. Entre-temps, j'ai bien du travail à faire. Je suis la nouvelle arrivée et je dois me retrouver. Alors je lis plein de dossiers et je me mets dans l'ambiance de Réseau. Je ne me tourne pas les pouces! »

La directrice est la seule personne rémunérée à Réseau. Elle doit être à la fois secrétaire, comptable et gestionnaire du bureau. En plus, elle doit s'occuper de tout ce que lui délègue le conseil d'administration, notamment les projets spéciaux. Suzanne Lepage est entrée en fonction le 4 avril.


photo: Sandra Poirier

En caravane allons à la cabane

Près de 380 élèves de différentes écoles de la province ont été à la cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys les 13 et 14 avril. En plus d'avoir l'occasion de manger de la tire sur la neige, les élèves ont pu y apprendre la chanson de la cabane à sucre, visiter l'érablière tout en se faisant expliquer les procédés de fabrication du sirop d'érable actuels et d'antan. Le programme scolaire offert par des bénévoles est d'une durée d'une heure. Jeunes et moins jeunes ont aussi eu l'occasion de se sucrer le bec lors de la fin de la semaine.

CAMIONNEUR DE L'ANNÉE

Rouler vers le succès

Jules Balcaen s'est vu décerner le prix national de l'Alliance canadienne des camionneurs.

Daniel BAHUAUD

Jules Balcaen a véritablement gagné ses épaulettes. Lors du congrès national de l'Alliance canadienne des camionneurs tenu à Winnipeg le 8 avril, le résidant de La Broquerie s'est mérité le prix du camionneur de l'année pour l'an 2000.

Jules Balcaen s'est déjà vu décerner le prix du camionneur du mois en avril 1998, ainsi que le prix du camionneur de l'année 1999 de l'Association des camionneurs du Manitoba (ACM), mais le camionneur avoue que la reconnaissance nationale de ses pairs l'a surpris. « Ça n'arrive qu'une fois dans sa carrière qu'on gagne un prix d'envergure nationale comme celui-là, dit-il. J'en suis très fier. »

Et avec raison. Détenteur d'un permis de conduire depuis 34 ans et comptant 30 ans de service en tant que camionneur, Jules Balcaen n'a jamais eu un seul accident de la route, bien qu'il fasse tous les jours, parfois deux fois par jour, la navette entre Steinbach et Winnipeg, livrant du lait pour Bulk Milk Haulers Ltée.

Au dire de Jules Balcaen, éviter les accidents, ce n'est pas compliqué. « D'abord, il faut ralentir, lance-t-il. Quand je fais mes livraisons, je me dis qu'il n'y a pas de temps limite dans la journée. Je chauffe selon les conditions de la route et je prends mon temps. Il vaut mieux arriver en retard qu'en corbillard!

« Ensuite, il faut conduire défensivement, poursuit-il. Tu dois toujours avoir les yeux ouverts et surveiller ce que fait l'autre chauffeur, qui conduit trop vite pour les conditions de la route. »


Archives La Liberté

Jules Balcaen : « Je n'ai jamais essayé de calculer le montant de lait que j'ai transporté depuis 1970, mais ça serait sans doute énorme! »

Lors de la sélection du gagnant, l'Alliance canadienne des camionneurs tient également compte de la qualité du service. Jules Balcaen a aussi su briller sur ce plan. Chaque jour, il se lève à 4 h 30 et fait en moyenne une journée de dix à douze heures. « Parfois, lorsqu'il fait tempête, les journées sont encore plus longues, souligne-t-il. En 1997, l'hiver a été terrible! »

Jules Balcaen transporte en moyenne 100 000 litres de lait tous les deux jours, dont les 95 % sont livrés à l'usine Parmalat à Saint-Boniface. Parfois, ses livraisons le mènent à l'usine de beurre et de lait en poudre de Saint-Claude, ou aux fromageries de Grunthal et de Winkler. « Je n'ai jamais essayé de calculer le montant de lait que j'ai transporté depuis 1970, mais ça serait sans doute énorme, dit-il. Les dernières années ont vu des augmentations époustouflantes dans la quantité de lait qu'on transporte. En 1970, j'avais un camion à six roues et je livrais 1 500 gallons de lait. Maintenant, je conduis un camion de 20 roues transportant 7 500 gallons. Les vaches, elles, ne sont plus des animaux; ce sont des machines! »

En plus de la reconnaissance de ses pairs, Jules Balcaen a reçu un chèque de 1 000 $, et s'est également mérité un séjour d'une fin de semaine dans la ville canadienne de son choix.

« Mon épouse Louise et moi avons décidé de visiter Québec, probablement durant l'été, dit-il. Je n'y suis allé qu'une seule fois et Louise, jamais. On a hâte de faire du tourisme en français! »

ÉLEVAGE

Respecter l'environnement

La Province veillera davantage à faire respecter ses règlements environnementaux dans le domaine de l'élevage. La mesure fait l'affaire des éleveurs franco-manitobains.

Daniel BAHUAUD

Le ministère provincial de la Conservation a annoncé le 6 avril qu'il entamait une campagne de sensibilisation afin de s'assurer que les éleveurs du Manitoba comprennent les règlements environnementaux et les mesures qu'ils doivent prendre lorsqu'ils construisent de nouveaux édifices ou qu'ils réaménagent leurs terrains.

Le ministre de la Conservation, Oscar Lathlin, a indiqué que son ministère contactera tout éleveur entamant des réaménagements sur son terrain pour s'assurer que chacun a saisi la portée des règlements environnementaux de la Province.

« Nous voulons nous assurer qu'il n'y ait pas de malentendus sur la rigueur de nos standards, explique-t-il. Les Manitobains devraient savoir que plusieurs permis municipaux et provinciaux sont requis avant que les travaux ne débutent. Les demandes inacceptables ne rencontrant pas les conditions requises seront rejetées. »

Lorsqu'un éleveur indique qu'il souhaite faire des ajouts à son terrain, la Province lui enverra une lettre réitérant les étapes à suivre, notamment lorsqu'il est question de l'entreposage du fumier, la gestion de l'eau sur le site et la construction d'édifices.

Dans l'ensemble, les éleveurs franco-manitobains appuient la campagne de sensibilisation, non sans se poser quelques questions. « Je n'ai pas l'intention de construire ou de réaménager, indique l'éleveur de porc de Somerset, Louis Poiron. Mais je n'ai aucune objection à cette politique. Je me demande par contre si la mesure a été prise par souci de l'environnement ou bien pour rassurer le public ? »

À La Broquerie, l'éleveur de bœufs Louis Balcaen est en faveur de la campagne, mais aimerait voir des révisions éventuelles aux règlements. « Personne ne veut endommager l'environnement, mais on pourrait être plus équitable dans l'application des règles, souligne-t-il. Cet hiver, il m'a fallu creuser une fosse pour entreposer le fumier de mes 500 vaches. Par contre, deux fermiers ayant 250 vaches chacun sur leur terrain qui, s'ils étaient combinés, auraient la même superficie que le mien, n'ont pas à se soumettre à des règlements aussi stricts. C'est une iniquité qu'il faudra régler. »

Éleveur de La Broquerie, Roland Gauthier qui a entre 20 000 et 25 000 cochons, se dit cependant heureux de la campagne provinciale. « C'est important de respecter les règlements environnementaux, souligne-t-il. Avec une entreprise de notre envergure, il faut être sérieux. Quant à nous, nous sommes déjà à point. Nos 15 puits sont inspectés annuellement. »

« C'est positif, parce qu'il faut s'assurer de façon proactive que l'environnement protégé, mentionne l'éleveur de porc de La Broquerie, Paul Vielfaure. Nous avons tous des enfants et j'espère que nous travaillerons fort pour garantir la continuation pour la prochaine génération. »

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

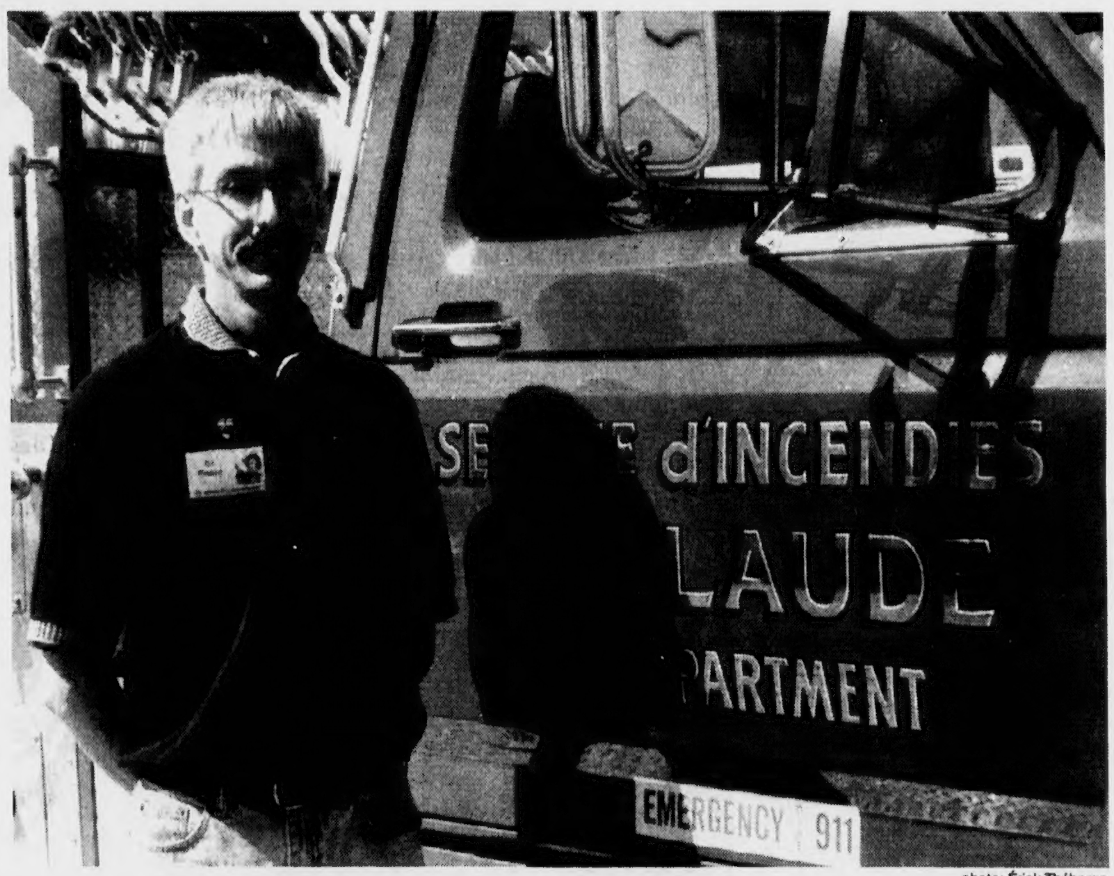


photo: Érick Théberge

Enfin la caserne !

Le chef des pompiers volontaires de Saint-Claude, Gilbert Pineau, et le gérant des services d'urgences du Manitoba pour le bureau du commissaire aux incendies du Manitoba, Jean-Paul Lebel, ont inauguré, le 15 avril, la nouvelle caserne de pompiers de Saint-Claude. Le maire de la communauté, Don Chapman, et le député à l'assemblée législative, Denis Rocan, étaient aussi présents à l'événement. Gilbert Pineau s'est dit très heureux que le projet de la nouvelle caserne aboutisse enfin à quelque chose de concret. « Il y a maintenant dix ans que nous récoltons des fonds pour cette caserne, dit-il. On a enfin une place de travail où l'on pourra s'entraîner et faire l'entretien de notre équipement. » Le coût total de la construction de la caserne s'élève à 145 000 $. Le tiers de ce montant provient de plusieurs levées de fonds réalisées par les pompiers volontaires de Saint-Claude.



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

FESTIVAL DES ARTS

Les virtuoses du nouveau millénaire

La seconde édition du Festival des arts de la Division scolaire franco-manitobaine a été un succès. Cette nouvelle réussite amènera toutefois le comité organisateur à revoir le format du Festival.

Sandra POIRIER



Plus de 1 000 élèves et 2 000 adultes ont franchi le 13 avril les portes du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) pour participer à la seconde édition du Festival des arts de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). « Ce fut un énorme succès », indique le directeur général, Léo Robert.

« Le seul commentaire négatif qu'on a reçu, c'est qu'il y avait trop de monde, poursuit la directrice des projets spéciaux, Rolande Kirouac. N'est-ce pas un beau problème quand on vit en situation minoritaire ? C'est formidable ! »

En attendant le retour des formulaires d'évaluation du Festival de la part des 22 écoles, la direction de la DSFM entrevoit déjà prolonger la durée du Festival dès la prochaine édition. « On envisage étendre la période des expositions des œuvres, indique le directeur général adjoint, Roland Pantel. Il y a beaucoup trop de belles choses à voir en si peu de temps. Les gens n'ont pas le temps de tout voir. » Pour cette deuxième édition, quelque 600 œuvres ont été choisies parmi les 4 500 élèves de la DSFM.

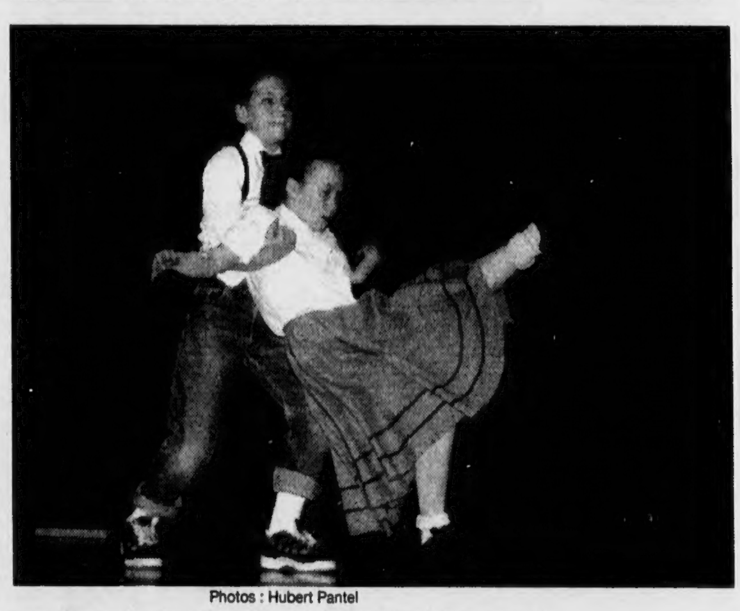
En plus des expositions d'œuvres d'art à la salle Jean-Paul-Aubry et à la Galerie, plusieurs spectacles ont été présentés dans les autres salles du CCFM. Ainsi, entre 18 h et 22 h, élèves, parents, enseignants et amis ont pu admirer les talents de danseurs, comédiens, chanteurs, musiciens, des virtuoses du nouveau millénaire. « Chaque école se voit accorder un nombre de minutes en fonction du nombre d'élèves qu'il y a dans l'école pour présenter un spectacle lors du Festival », précise Roland Pantel.

Ayant vu le jour en 1998, le Festival des arts de la DSFM a lieu tous les deux ans. La troisième édition est donc prévue pour 2002. « Le Festival des arts est entre autres une occasion de créer et de solidifier l'esprit de groupe entre tous les élèves, enseignants et parents de la DSFM, mentionne Roland Pantel. Le Festival fourni aussi l'occasion aux parents de connaître les autres écoles de la Division. »









Photos : Hubert Pantel

Sans aucun doute, les virtuoses du millénaire étaient au rendez-vous le 13 avril lors du Festival des arts de la Division scolaire franco-manitobaine.

Le Babillard

RECHERCHÉS

✎ Le *Centre Taché* recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

ASSEMBLÉES

✎ 32e assemblée générale annuelle des *Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba*, le 28 avril à l'hôtel Norwood, dès 9 h.

✎ 18e assemblée générale annuelle de *Mess'AJE Manitoba*, le 28 avril au Centre de Renouveau Aulneau (601, rue Aluneau), dès 17 h 30. Banquet à 18 h 30. Info. : Monique 237-3917 ou 237-6438.

✎ Le *Club Éclipse '79* vous invite à son assemblée annuelle le 8 mai à compter de 10 h. Un léger repas sera servi. Renseignements : contactez Denis Legal au 233-2760.

✎ *Le comité culturel de Saint-Léon* vous invite à sa réunion annuelle le 8 mai à 20 h au Club Simon Nivon. À l'ordre du jour : rapport de la présidence, financier et d'activités ainsi que les projections pour l'an 2001. Goûter servi. Info : 744-2208

✎ *Réunion provinciale de l'organisation Développement et Paix* les 5 et 6 mai au Centre paroissial Immaculate Conception de Winnipeg (181, rue Austin). Le 5 mai à 19 h, présentation de Ron Duhamel sur la position du gouvernement canadien en ce qui a trait à la campagne du Jubilé pour l'annulation de la dette. Suivra une présentation de la psychologue Rosa Moron. La rencontre du 6 mai débute à 9 h et se termine par une célébration eucharistique à 16 h 45. Info : 261-9883 ou 256-9533.

ATELIERS ET CROISSANCE PERSONNELLE

✎ Atelier s'adressant à toute personne appelée à *prendre soin de personnes* ou de familles *confrontées à une maladie en phase terminale* le 2 mai au Steinbach Mennonite Church (345, boulevard Loewen. Inscription avant le 26 avril. Pour info, contactez Anne Plett au 433-7636 poste 237.

✎ *Souper du Jubilé 2000 de la paroisse des Saints-Matyrs-Canadiens* le 29 avril dès 18 h au sous-sol de la Cathédrale. Un spectacle et des divertissements suivront à 20 h 30. Coût des billets : 20 $ par personne en vente après les messes du 8, 15 et 22 avril à l'arrière de l'église des Saints-Matyrs-Canadiens ou au bureau paroissial (289, avenue Dussault). Info : 982-4400.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la *paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde* : le 30 avril à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

LA SALLE

✎ *Thé printanier* le 30 avril de 14 h à 16 h au Centre communautaire.

LORETTE

✎ Le Club *les Blés d'or* vous invite à *une vente d'artisanat et de pâtisseries* le 6 mai de 10 h à 15 h au 498, chemin Dawson. Pour info contactez Alma au 878-2040.

✎ Le comité du livre historique de la paroisse vous invite à participer à un *prélèvement de fonds*. Tirage de trois prix au mois d'août. Pour l'achat de billets, Priscilla au 878-2758 ou Jean-Baptiste au 878-3303.

RICHER

✎ Le Comité des ami.e.s de la prière organise une *vente bric-à-brac* le 29 avril au Young at Heart Club de 9 à 17 h. Profitez-en pour faire des achats printaniers. Pour location de table. Contactez Émilie au 422-8872 ou Bernadette au 422-8115.

SAINT-BONIFACE

✎ Prochaine *session de préparation au mariage* les 5, 6 et 7 mai au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

✎ *Des mères au foyer francophones* se rencontrent pour partager, apprendre et se divertir ensemble les mercredis de 13 h à 14 h 30 au Centre de ressources Saint-Boniface (219, rue Marion). Un service de garde est offert gratuitement pour les enfants de six ans et moins. Info : Gisèle au 944-4271.

✎ *Cuisine coopérative* au Centre de ressources Saint-Boniface les deuxièmes et quatrièmes jeudis du mois. Inscriptions auprès de Gisèle au 944-4271. Coût 3 $ par famille incluant le service de garde et un repas !

✎ Dès 9 h les 29 et 30 avril à la Cathédrale, une *vente bric-à-brac* est organisée au profit du groupe Jeunesse Rome. Info : Jeannette Delorme au 235-1940 ou Rachel Lafrenière au 233-0362.

SAINT-NORBERT

✎ *Une vente d'artisanat* aura lieu le 6 mai de 10 h à 16 h à l'aréna (3450 chemin Pembina). Information : Eugène Bellemare 269-6579.

SAINT-VITAL

✎ Vous êtes intéressés à vous joindre aux activités *du Mini Franco-fun* ? Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin : Christine au 256-3488.

✎ La *prématernelle française Les Tournesols* vous invite à sa soirée d'information et d'inscription le 24 avril de 19 h à 20 h 30 à la bibliothèque de l'école Lavallée (511, chemin Ste-Anne). Programme de français et de francisation offerts. Les places sont limitées. Pour info, contactez Debby au 254-0752 ou Pauline au 254-2821.

PRIX ET BOURSES

✎ À la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'une bourse d'études ? Renseignez-vous sur le *Programme des moniteurs de langues officielles*, le *Programme de bourses d'été de langues* ou le *Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec*. Info : 1-877-866-4242 ou www.cmec.ca/olp/

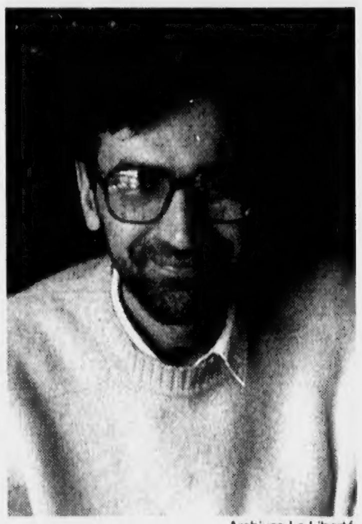
Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

LITTÉRATURE

Publier au XXIe siècle

Daniel BAHUAUD



Archives La Liberté

Lucien Chaput : « Le coup de pouce du Conseil des Arts vient juste au bon moment. »

Les Éditions du Blé recevront une subvention de 32 400 $ pour créer une « maison d'édition virtuelle » sur Internet. C'est ce qu'a annoncé le 11 avril le Conseil des Arts du Manitoba.

L'injection permettra aux Éditions du Blé d'acheter l'équipement nécessaire et d'embaucher le personnel requis pour mettre sur pied un site web. La somme permettra également à la maison d'édition de gérer le site et d'en faire la publicité.

Directeur des Éditions du Blé, Lucien Chaput estime que le développement d'un site web est un moyen idéal pour faire connaître et développer de nouveaux talents littéraires. « On rêve en grand, mais comme maison d'édition qui croit à son avenir et son développement, Internet est un outil qui permettra de jouer un rôle plus important dans le développement des talents littéraires, explique-t-il. J'ai l'impression que notre maison d'édition virtuelle encouragera la création de recueils de poésie et de nouvelles, ainsi que de textes collectifs.

« Souvent, on reçoit des manuscrits de nouveaux auteurs dont le matériel a du potentiel, mais doit être retravaillé, poursuit -il. D'habitude, un nouvel auteur reçoit un peu d'aide, consulte son éditeur et ensuite retourne travailler sur son manuscrit. Ça prend deux ans pour publier un livre. C'est long et le processus peut être décourageant.

« Pour l'écrivain, c'est important d'avoir du "feedback" rapidement, poursuit-il. Avec Internet, on veut faire juste ça! Notre but sera d'accélérer le processus d'écriture des textes littéraires en établissant sur Internet des liens entre ces débutants et des auteurs plus chevronnés. »

Les Éditions du Blé rencontreront en mai le Conseil des Arts du Manitoba afin d'établir un échéancier du projet, qui sera probablement lancé au début de l'automne. « Nous publions des livres de qualité, mais les possibilités de développement de notre petite boîte peuvent être limitées, souligne Lucien Chaput. Mais avec toutes les possibilités qu'offrent Internet, le coup de pouce du Conseil des Arts vient juste au bon moment. »

Lucien Chaput souligne que le site web permettra aussi aux nouveaux talents d'établir des réseaux de communication virtuelle avec le public, qui pourra accéder aux textes retravaillés. De plus, une fois le site établi, la maison d'édition s'en servira pour recruter de nouveaux auteurs, notamment des étudiants et les aînés.

Les Éditions du Blé mettront d'abord le site web en place, et élaboreront un projet pilote, dont la réussite sera ensuite évaluée. « Nous aimerions entreprendre éventuellement un projet semblable dans les écoles, avec de jeunes auteurs, explique Lucien Chaput. Les jeunes aiment écrire et partager avec leurs pairs le fruit de leur plume. On pourrait aussi entamer un projet semblable avec les aînés. Le partage de souvenirs et la création de mémoires sur Internet seraient très intéressants.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Patrice Barbanchon*** le 25 avril ; ***June Harris*** le 2 mai et ***Martha Brooks et Knut Haugsoen Trio*** le 9 mai. ***Le Foyer présente Les Blues Benders*** le 7 avril à 21 h ; ***le Collège Louis-Riel Big Band*** le 14 avril à 21h ; ***Sara Paquin*** le 20 avril à 20 h 30 ; ***Polly-Esther en duo*** le 27 à 20 h 30 et ***Richard Ruppell*** le 28 à 21 h. (233-8972).

Le Comité de l'orgue Saint-Norbert organise ***un concert inaugural de l'orgue à tuyau de l'Église Saint-Norbert***. Ce concert de musique sacrée sera présenté par l'organiste ***Renée de Moissac*** le 18 mai à compter de 19 h 30. Les billets sont en vente au coût de 5 $ par personne. Pour réserver vos billets à l'avance, téléphonez à la paroisse Saint-Norbert au 269-3240 ; Georges Boisjolie au 269-2240 ; Paulette Lafond au 261-0380 ; Dennis Kenny au 269-3954 ou Raymond Clément au 261-1258.

Dans la série Jazz de la Fondation Asper : ***Pater Appleyard*** le dimanche 30 avril à 13 h et 20 h au théâtre Berney, 123, rue Doncaster. Billets : 20 $. Info : 477-7510.

Le festival Folk ***recherche de jeunes talents*** (15-24 ans) pour un événement consacré à la jeunesse lors du prochain festival. Chanteurs/euses, paroliers, interprètes, groupes, guitaristes, violoneux, percussionnistes, etc., renseignez-vous au 231-0096. Date limite pour faire une demande : le 1er mai 2000.

CINÉMA

IMAX présente ***Fantasia 2000*** de Walt Disney jusqu'au 30 avril. Représentations à 13h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

EXPOSITIONS

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***Main dans la main***, présentée par la Foire des artistes dans la galerie du 27 avril au 4 juin. Vernissage le 27 avril à 20 h. En plus de promouvoir les artistes, la Foire des artistes a pour but de prélever des fonds pour le Centre de renouveau Aulneau.

La galerie de l'Alliance française propose ***Replis***, des photographies et une vidéo de Jean-Baptiste Decavèle, jusqu'au 13 mai. Info : 477-1515.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : ***IBM Presents Arithmetricks : Perfectly Perpexing Puzzles***. Également, ***Revelations from the Ancient Sands, Antiquities from Early Civilizations***. Info : 956-2830.

L'exposition de vidéos ***Garage Video***, par huit artistes winnipegois. Jusqu'au 29 avril à la galerie Plug In. Info : 942-1043.

FAMILLE

Au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock : le 23 avril, ***Nuit d'astronomie ; les planètes joviennes***. Info : 467-3300.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

CONCERTS

Évocateur et bien américain

Daniel BAHUAUD

« Aaron Copland est un des grands compositeurs américains du XXe siècle », lance le clarinettiste principal de l'orchestre symphonique de Winnipeg (OSW), Alain Desgagné. Ce dernier interprètera le *Concerto pour clarinette* à l'occasion du concert *La Musique d'Aaron Copland*, qui aura lieu le 4 mai à 19 h 30 à la salle du Centenaire à Winnipeg.

« Copland, c'est le "grand-père" des compositeurs américains, souligne le natif de Chicoutimi. Il a influencé presque tous ceux qui l'ont suivi. Sa musique, à saveur bien américaine, est facile d'accès et très riche. Les pièces que nous jouerons figurent en effet parmi les plus populaires du répertoire classique. Il n'y a rien de plus américain que la *Fanfare For the Common Man* qui, grâce au cinéma et les annonces publicitaires, est très connue.

« Copland a écrit de la musique très évocatrice, poursuit-il. Dans *Appalachian Spring*, on entend la musique et on voit le paysage. Il en est de même pour la suite *Rodeo*, qui évoque le Far-Ouest. Il n'y a rien d'étonnant qu'il ait aussi composé pour le cinéma. La suite musicale *Our Town*, que nous jouerons, reflète ce côté du compositeur, puisqu'elle est tirée du film. »

Vu la facilité d'accès de la musique de Copland, Alain Desgagné estime que le *Concerto pour clarinette* sera une occasion idéale pour le grand public de s'initier au répertoire classique et de savourer le style unique du compositeur. « Copland partait toujours de ce qu'il entendait et surtout, de ce qu'il vivait, explique celui qui réside maintenant à Saint-Vital. Il n'a jamais hésité de s'inspirer de la musique populaire. Son *Concerto pour clarinette* est le produit de l'influence du charleston, de la musique swing et de la chanson folklorique brésilienne. Pour un clarinettiste, c'est une occasion de s'exprimer avec un grand chef-d'œuvre pour la clarinette du XXe siècle. Il y a des passages difficiles, mais aussi bien lyriques, comme le début calme, presque pastoral du début de l'ouvrage. »



photo: Daniel Bahuaud

Alain Desgagné : « Copland a écrit de la musique très évocatrice. On entend la musique et on voit le paysage. »

Passionné de la clarinette

Alain Desgagné avait 12 ans lorsqu'il s'est mis à jouer la clarinette pour l'harmonie de son école à Chicoutimi. « Je ne viens pas d'une famille musicale, dit-il. C'est le son de l'instrument qui m'a d'abord fasciné. Ensuite, je me suis mis à écouter de la musique classique. C'est alors que je suis devenu un vrai passionné de la clarinette. »

Ayant complété son secondaire, Alain Desgagné s'est rendu au Conservatoire de Chicoutimi, une école spéciale vouée à la formation des musiciens professionnels où il a entrepris huit ans d'études. Par la suite, il a complété sa maîtrise en musique à l'Université Northwestern aux États-Unis. « J'ai eu l'occasion de suivre des cours de clarinette avec le professeur Robert Marcellus, qui est une véritable légende musicale. J'ai même été son assistant. La plupart des clarinettistes des orchestres de l'Amérique du Nord ont été ses étudiants. »

Alain Desgagné explique que compléter une maîtrise dans une université américaine n'a pas été facile. « Je ne savais pas parler l'anglais à cette époque, explique-t-il. Alors j'apprenais la langue en suivant mes cours d'histoire de la musique. Ça m'a pris deux mois à comprendre quel était l'objectif du cours destiné à aider les étudiants à préparer leurs bibliographie de thèse. Quelle horreur! Heureusement, lorsque nous jouions ensemble, on se parlait en italien. Allegro, andante, pianissimo… on arrivait à se comprendre! »

Billets : 13 $ à 30 $ plus taxes. Renseignements : 949-3999.

Sur les rayons

par Bruno LeGal



La Bibliothèque publique de Winnipeg reçoit régulièrement des nouveautés dans tous les domaines. Voici quelques titres qui sont venus s'ajouter aux collections de la succursale de Saint-Boniface dans les dernières semaines.

Vidéocassettes

Place Vendôme : Catherine Deneuve est superbe dans ce film dont l'atmosphère et le suspense sont dignes des meilleurs films de Hitchcock. Quand une femme découvre dans le coffre secret de son mari sept diamants magnifiques, elle est entraînée dans une aventure qui lui redonne le goût de vivre. France, 1 h 57 min

L'Erreur boréale : Un documentaire choc qui soulève la question de la responsabilité collective devant la destruction de la forêt. Appuyée par des propos de forestiers professionnels, L'Erreur boréale ose poser la question : notre forêt est-elle réellement entre de bonnes mains ? Canada, ONF, 1 h 08 min

L'Assassin jouait du trombone : La comédie québécoise de l'année ! Un comédien sans succès décide de se faire oublier du monde en devenant gardien de nuit dans un studio de cinéma. Mais son univers de tranquillité prend fin quand une série de meurtres mystérieux ont lieu au studio, chacun de ces crimes était annoncé par un air de trombone. Canada, 1 h 40 min

L'Ombre de l'épervier : La première série passée à la télé l'automne dernier. (La deuxième est actuellement en diffusion.) Il est question de la vie sur la péninsule de la Gaspésie à partir des années 30, vue à travers l'histoire de la famille Guité. À ne pas manquer ! Canada, en 5 volumes.

Disques compacts

Les Batinses : Charivari. De la musique folklorique québécoise.

Patti Kusturok: Y2Kusturok. Une musique du bon vieux temps, gracieuseté d'une violoniste manitobaine ayant remporté plusieurs concours.

Mario Pelchat: VII. Dernière prestation d'un des chanteurs de Notre Dame de Paris.

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. Swing la bottine (vol. 1 et 2). Une réalisation du Centre éducatique du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Acadilac : Acadilac. Une musique aux airs de l'Île-du-Prince-Édouard.

Crystal Plamondon : Carpe Diem ! Une chansonnière de l'Ouest du Canada, qui s'est récemment produite en spectacle au Festival du Voyageur.

(La Bibliothèque possède également les parutions les plus récentes des artistes invités au Festival du Voyageur, tels que Eileen Ivers, Swing, Scruj MacDukk, Richard Wood, Ronald Bourgeois et d'autres encore.)

Livres pour enfants

Méga activités. Pour les 9 à 13 ans, qui y découvriront plus de 280 activités, des plus simples aux plus inattendues (magie, cirque, théâtre, cinéma, photographie, décors et espaces, jouets, jeux, casse-tête, labyrinthes).

Cherche et trouve (collection en plusieurs volumes) : La Belle et la bête, Bugs Bunny et ses amis, Le Bossu de Notre-Dame, et Pooh : Winnie l'Ourson).

Quelle belle fête ! Entrez dans la fête avec oncles et tantes, cousins et cousines. Les fabuleuses illustrations en pâte à modeler de Barbara Reid nous entraînent dans cette joyeuse fête.

De tout mon cœur. « Comment ma maman peut-elle m'aimer de tout son cœur ? » se demande Polo, le petit ours polaire. Il interroge ses amis. Le petit pingouin lui répond que sa maman à lui l'aime avec ses ailes, et le bébé phoque, que sa maman l'aime avec ses nageoires.

Les Moyens de communication. De la collection Questions-Réponses (pour les 6 à 9 ans). Qui a inventé l'écriture ? Comment marche un lecteur de CD ? À quoi sert un satellite ? Pourquoi communiquons-nous ?

Cédéroms pour enfants

Coup de pouce : Jardin d'éveil. Il s'agit du premier logiciel multimédia destiné aux bébés âgés de 12 à 24 mois. Bien installé sur les genoux de papa, bébé va développer les notions d'objet, d'espace, de mouvement et de relation spatiale, et de cause à effet.

Lire, écrire et compter, avec Freddy la souris. Édition québécoise pour les 5 à 7 ans. Des activités et des astuces pour faciliter l'apprentissage de l'enfant.

Cédéroms pour adultes

Titanic : la véritable histoire du plus grand paquebot du monde. Accompagnez le navire jusqu'à son tragique naufrage au large de Terre-Neuve. Découvrez la vie à bord du plus somptueux paquebot du 20e siècle.

Bruno LeGal est coordonnateur des services en français à la Bibliothèque publique de Winnipeg. La chronique *Sur les rayons* est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque.

DÉJÀ *Vu* dans *La* LIBERTÉ

Nos Génies en Herbe



Dans *La Liberté* du 1er mai, 1980, on pouvait lire : « Contrairement à ce qu'indique le score au début de la finale, entre l'équipe (des professeurs) du Collège de Saint-Boniface et du Centre culturel franco-manitobain, c'est le CCFM, grâce surtout à une excellente performance de Marcien Ferland, qui s'est assuré la victoire. »

Recette — Sauce guacomole crémeuse

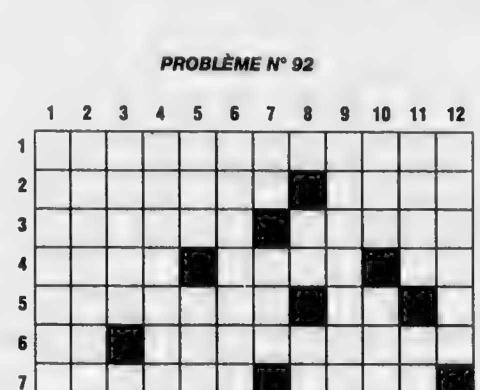
3 avocats mûrs, pelés et dénoyautés
1/4 de tasse (50 mL) de jus de lime
2 oignons verts, hachés
1 boîte (170 mL) de crème épaisse
2 c. à soupe (25 mL) de salsa piquante
1 c. à soupe (15 mL) de coriandre fraîche, hachée
Sel et poivre

- Dans un bol, réduire en purée les avocats avec le jus de lime jusqu'à consistance relativement lisse.
- Incorporer les oignons verts, la crème épaisse, la salsa et la coriandre en remuant.
- Saler et poivrer au goût. Réfrigérer 1 heure dans un contenant hermétique.

Donne 2 tasses (500 mL), correspondant à 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 92



HORIZONTALEMENT

1. Personne qui relève de maladie.
2. Prière. – Cor au sommet de la tête du cerf.
3. Précises, claires. – Assassinat.
4. Rapidement. – Première lueur du jour. – Personnel.
5. Procédons à un usinage très précis. – Bonne action.
6. Personnel. – Femme qui pratique l'accouchement.
7. Labiée à odeur forte. – Prophète hébreu.
8. Son perçant. – Gravit avec effort.
9. Fait, circonstance. – Poinçons.
10. Gaz rare. – Tombe en abondance.
11. Molécule dans les cellules vivantes.
12. Mesurer en mètres. – Ouverture sur la table d'un violon.

VERTICALEMENT

1. Apportant des preuves à quelqu'un.
2. Coussin carré pour la tête.
3. Tresse. – Grignote.
4. Rapidité à agir. – Dans l'Eure-et-Loir.
5. Résine fétide. – Femme de lettres américaine (1938). – Une lettre les sépare.
6. Quadrilatères aux côtés égaux. – Prairie.
7. Personnel. – Utilise. – Arrêter brusquement.
8. Se suivent inversement. – Loyales, fidèles.
9. Relative au cervelet.
10. Inflorescence. – Silicate naturel (pl.).
11. Ancienne division de la Grèce. – Médique. – Usages d'un pays.
12. Maintienne en état. – Corps céleste.

RÉPONSES DU N° 91

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	M	I	S	O	M	M	E	I	L	S
2	E	M	E	R	I	T	E	■	E	N	E	E
3	V	I	T	A	L	I	T	E	■	E	S	T
4	E	L	I	S	■	T	I	R	A	N	T	■
5	R	I	E	■	D	E	S	E	R	T	E	S
6	G	E	R	M	E	■	S	C	I	A	■	E
7	O	N	■	O	■	R	E	T	A	M	E	S
8	N	■	N	U	M	E	R	I	S	E	N	T
9	D	I	A	C	O	N	A	L	■	E	T	E
10	A	N	■	H	U	N	I	E	R	■	I	R
11	I	D	E	A	L	E	S	■	A	V	E	C
12	T	U	S	S	E	S	■	U	S	U	R	E

Le Cercle Molière

75 ans

à élargir le cercle...



Prisonnier de mon cœur (1950)

Pour marquer le 75e anniversaire du Cercle Molière, *La Liberté* a préparé ce cahier spécial présentant l'histoire du Cercle, ses artisans et son avenir.

Félicitations pour 75 années bien remplies et longue vie au Cercle Molière !

[redacted]

HISTOIRE

Il était une fois le théâtre

D'hier à aujourd'hui, le Cercle Molière a su, au fil des ans, garder une tradition d'amour du théâtre francophone et de qualité de ses pièces.

Érick THÉBERGE

Même si le Cercle Molière a vu le jour en 1925, une bonne vingtaine de troupes de théâtre amateur ont vu le jour avant cette date. Ainsi, le Club dramatique de l'Union des secours mutuels voyait le jour en 1877 et le Club dramatique de Saint-Boniface en 1882.

Mais c'est de la troupe de l'Aiglon que le Cercle Molière trouverait sa source. André Castelein de la Lande, alors professeur de français, et Raymond Bernier, alors estimateur aux douanes fédérales à Winnipeg, ont rencontré Ernest Lévêque, qui était le secrétaire-trésorier de l'Aiglon, qui accepta de les appuyer dans leur projet de création d'une troupe théâtrale francophone à Saint-Boniface. À l'époque, les activités du Cercle Molière devaient refléter un amour de la culture, de l'esprit francophone et un souci de qualité artistique. La troupe devait aussi rapprocher les francophones et les anglophones.

Néanmoins, les trois dirigeants du Cercle allaient être des francophones. Louis-Philippe Gagnon a été le premier président, André Castelein de la Lande, le premier directeur dramatique tandis que Raymond Bernier a occupé le poste de secrétaire-trésorier.

Aussitôt créé, le Cercle Molière ne chôme pas. La petite équipe débute ses activités avec la pièce d'Edmond Pailleron, *Le Monde où l'on s'ennuie*, présentée le 25 avril 1925 au théâtre Dominion. Par la suite, le Cercle Molière vit au rythme d'une situation financière qui n'est pas sans donner des maux de tête à ses dirigeants de l'époque.

Sans local, sans bureau, sans salle de répétition ni d'atelier pour construire ses décors et fabriquer ses accessoires, la troupe erre au gré des faveurs de ses sympathisants. Les répétitions se font souvent chez des particuliers, quelquefois dans la salle paroissiale du Sacré-Cœur de Winnipeg, et finalement dans une ancienne épicerie désaffectée de la rue Taché en 1926. La veuve du propriétaire, Eda Pelletier, assistait à toutes les répétitions, plus tard elle deviendra une comédienne très appréciée de ses collègues.

Ainsi, la troupe déménagera ses pénates au moins cinq fois, répétant même dans la salle de classe d'une enseignante qui allait devenir plus tard une piliér de la culture franco-manitobaine : Gabrielle Roy. Elle a d'ailleurs joué dans trois pièces du Cercle Molière.

La crise économique des années 30 n'a pas empêché le Cercle Molière de proposer des pièces de qualité. En 1929 et en 1930, la troupe entreprend deux tournées provinciales à la demande du journal *La Liberté et Le Patriote*.

Mais c'est en 1959 et 1961 que le Cercle Molière entame des tournées importantes, sous la direction de Pauline Boutal, qui amènera la troupe jusqu'à Vancouver en passant par Saskatoon, Edmonton et même Calgary. Le Cercle a également participé à d'autres tournées de moindre importance.

De 1941 à 1968, Pauline Boutal a rempli les fonctions de directrice artistique du Cercle Molière. Son départ, en 1968, marque la fin d'une époque. Toutefois, le Cercle Molière vivra une autre période importante avec l'arrivée, comme metteur en scène, d'un de ses plus jeunes membres, apportant avec lui le fruit de ses études dans les écoles de théâtre de Montréal et de Strasbourg : Roland Mahé.

L'année 1968 sera aussi une année déterminante pour le Cercle. Soucieux de sauvegarder la culture francophone hors-Québec, le gouvernement libéral de l'époque accorde des crédits financiers permanents au Cercle Molière, qui vit des difficultés financières importantes. Roland Mahé a ainsi pu être nommé directeur artistique à temps plein.

Autour de lui, une jeune troupe se forme, continuant l'œuvre de diffusion culturelle dans les mêmes traditions que par le passé.

À la fin des années 60, le Cercle s'installe dans le Centre culturel de Saint-Boniface, pour ensuite s'établir définitivement au Centre culturel franco-manitobain au début des années 70.

À cette époque, le Cercle Molière vit un nouveau départ, il dispose de crédits financiers, d'un personnel et d'un local permanent. Tout est en place pour qu'il prenne de l'expansion. Ainsi, la troupe présente des grandes pièces divertissantes, des pièces engagées, des pièces canadiennes et encore aujourd'hui, des pièces franco-manitobaines.

Fier des tournées importantes et des nombreux prix remportés régulièrement, le Cercle Molière se définit aujourd'hui comme une jeune troupe professionnelle, qui poursuit le but initial de sa création, c'est-à-dire l'amour du théâtre conjugué au souci d'offrir du théâtre de qualité. Le Cercle encourage le talent d'ici et d'ailleurs et, en se préoccupant de son avenir, prépare la relève de demain.

Source : Le Cercle Molière, Cinquantième anniversaire.

Le monde où l'on s'ennuie
1925
Les deux Pierrots
1926
Le pater
1926
L'échelle cassée
1926
Chut! Voilà la bonne
1926
Cochut!
1927
Les Romanesques (acte 1)
1927
L'arlésienne
1928
Popaul et Virginie
1929
Un jeune homme qui se tue
1930
1931
Le Train phantôme (11 avril)
1932
Blanchette
1933
Blanchette (25 avril)
1934
Le gendre de M. Poirier (acte 3)
1935
Les soeurs Guédonec
1936
Le voyage à Biarritz
1937
Le chant du berceau
1938
Poil de carotte
1939
Popaul et Virginie
1939
Son premier bal
1940
Un jeune homme qui se tue
1940
Le professeur
1940
Eugénie Grandet -
interrompues par la maladie
de M. Arthur Boutal
1941
À louer meublé
1942
Le quatrième
1942
Prenez garde à la peinture 1942
Ces dames aux chapeaux verts
1943
Sous la terreur
1944
Margot, ferme la porte
1944
600,000 francs par mois
1944
La rente viagère
1944
Gai, marions-nous!
1945
L'homme blanc
1945
Le prétexte
1945
L'heure H...
1946
Knock
1947
La donation
1948
un jeune homme qui se tue
1948
Blanchette (2 actes)
1949
L'Avare
1950
La cuisine des anges
1950
Prisonnier de mon coeur
1950
Prisonnier de mon cœur
10 avril 1951
Un chapeau de paille d'Italie
1952
Le Noël des anges
1953
Noël des anges
1953
Les irascibles
1953
Le Stradivarius
1953
Le malade imaginaire
1953
À la monnaie du pape
1953
Le village des miracles
1953
La ligne de chance
1954
La marraine de Charley
1954

SOUVENIRS

La voix aux dramaturges

Roger Auger, Rhéal Cenerini et Suzanne Kenelly racontent leurs expériences au Cercle Molière.

Daniel BAHUAUD

Le Cercle Molière, ce sont les comédiens et les metteurs en scène. C'est son directeur, Roland Mahé, mais ce sont aussi les dramaturges, qui ont toujours eu une relation toute spéciale avec la troupe. *La Liberté* donne ici la parole à Roger Auger, Rhéal Cenerini et Suzanne Kennelly pour qu'ils nous fassent partager leurs expériences.

Dramaturge, mais aussi comédien et administrateur du Cercle Molière durant les années 70, Roger Auger a d'excellents souvenirs de ses années passées avec la troupe. Le résidant de Québec est l'auteur d'un bon nombre de pièces qui ont été montées par le Cercle Molière, notamment *Les Éléphants de tante Louise*, *Je m'en vais à Regina* et *John's Lunch*. Il a également adapté *Un Homme et son péché* de Claude-Henri Grignon. Il retient surtout le fait que la troupe était en plein mouvement.

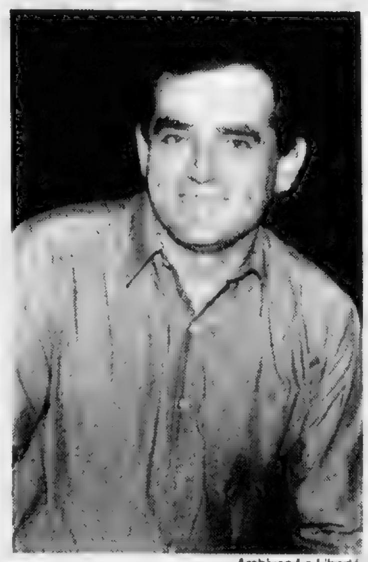
« Je me suis vraiment engagé à l'époque où Roland Mahé a pris la relève, raconte-t-il. C'étaient des années très dynamiques. Jusqu'alors, le Cercle Molière était une troupe qui jouait des pièces du répertoire français. C'était le Cercle *Molière*, fondé par les Boutal, qui étaient des gens cultivés qui avaient toujours gardé des liens en France. Roland est revenu de Montréal, où il avait étudié à l'École nationale du Théâtre, et son approche du théâtre s'inscrivait dans l'émergence de la génération des Baby Boomers et son désir d'emprunter de nouvelles directions. Ces années marquent le virage où le Cercle Molière est devenu la troupe des Franco-Manitobains. Et avec Roland sont venus les Jean-Louis Hébert, les Francis Fontaine, les Paul Léveillé et les Roger Auger.

« On se disait que tout était possible, poursuit-il. Par exemple, le Cercle Molière est devenu une troupe semi-professionnelle, avec un directeur salarié, faisant pignon au nouveau Centre culturel franco-manitobain.

« On s'était en plus donné la permission de produire des pièces d'ici, ou même des saisons de pièces uniquement canadiennes, c'était révolutionnaire, poursuit-il. Même les troupes anglophones à Winnipeg, qui montaient du Shakespeare et du Tennessee Williams, n'avaient pas encore produit de saisons canadiennes. On a également suscité des réactions fortes. C'était formidable. »

Rhéal Cenerini est auteur de *La femme d'Urie*, montée par le Cercle Molière en 1996. « J'ai eu une très bonne relation avec la troupe, dit-il. Je n'avais pas écrit ma pièce en songeant spécifiquement au Cercle Molière, mais une fois que j'avais un texte en main, je suis allé trouver Roland Mahé. Une pièce, après tout, c'est écrit pour être montée!

« J'ai reçu beaucoup d'appui du Cercle Molière, une troupe qui n'a pas hésité à aider un dramaturge local, poursuit-il. Un comité a lu la pièce plusieurs fois, et m'a donné des commentaires très honnêtes. Je suis rentré chez moi, en songeant aux points soulevés. On s'est acheminés vers un produit acceptable pour tous. »


Archives La Liberté

Rhéal Cenerini : « Une pièce, après tout, c'est écrit pour être montée! »

Une fois *La femme d'Urie* écrit, Rhéal Cenerini a cédé le contrôle de son oeuvre, en faisant confiance à la troupe. Il estime qu'il est très agréable d'assister à une représentation de sa propre pièce. « Jean-Stéphane Roy s'est occupé de la mise en scène, explique-t-il. L'équipe qu'il a rassemblée est allée à la limite de ses capacités. J'étais très heureux du résultat. La troupe a su faire valoir le lyrisme du texte et évoquer l'ambiance presque d'opéra qu'il fallait. Oui, ça m'a plu, au point où je n'ai pas hésité à offrir ma nouvelle pièce, *La tentation d'Henri Ouimet*, à Roland Mahé. J'ai hâte de la voir monter cet automne! »

La Quête, écrite par Suzanne Kennelly vient tout juste de compléter sa tournée. L'auteure, qui a également été comédienne dans sa propre pièce, qualifie son expérience de « très positive ». « En 1993, j'ai joué un rôle mineur dans *Miracle en Alabama*, explique-t-elle. C'était mon seul contact avec le Cercle Molière, jusqu'au moment où j'ai mentionné à Roland Mahé que j'avais une idée de pièce. Tout de suite, il a dit que le projet était réalisable. La rédaction n'a pas toujours été facile, mais lorsque j'avais soumis le premier acte, je n'étais plus perdue. Les ateliers du Cercle Molière m'ont fournit des pistes à suivre pour les réécritures. En plus, on m'a donné toutes sortes de renseignements techniques très utiles. »

À l'avenir, Suzanne Kennelly aimerait offrir une seconde pièce au Cercle Molière, mais l'auteure estime qu'elle ne veut pas être comédienne. « Je voudrais être plus détachée, comme Rhéal Cenerini, souligne-t-elle. J'aimerais absorber ma pièce comme spectatrice. »

Le médecin malgré lui
1955
Les fourberies de Scapin
1956
À la monnaie du Pape
1957
Azouk
1958
La cuisine des anges
1958
Le médecin malgré lui
1959
La fable du secret bien gardé
1959
Barbe-Bleue
1960
La cuisine des anges
1960
Chambre à louer
1961
Défense de cueillir les fleurs
1961
Le médecin malgré lui
1961
Dulcinée
1962
Confucius
1962
Piège pour un homme seul
1963
Lieutenant Tenant
1963
La savetière prodigieuse
1963
La grammaire
1963
L'impromptu de Versailles
1963
Édouard et Agrippine
1963
L'affaire de la rue de Lourcine
1963
Le journal de Anne Frank
1964
Mousseline
1964
Rame et Sylvie
1964
La veuve
1964
Les irascibles
1964
Le Cid (extraits)
1964
Les bergers
1964
Lien de sang
1965
Peinture sur bois
1965
Les Rosenberg ne doivent pas mourir
1965
Les projecteurs
1965
Les deux têtus de Cabastran
1965
La terre du désir du coeur
1965
Sarajevo
1965
Ballade pour un révolutionnaire
1966
Notre petite ville
1966
Bousille et les justes
1967
Chat en poche
1967
Jacques, ou la soumission
1968
Délire à deux
1968
Du vent dans les branches de sassafras
1968
Les Rosenberg ne doivent pas mourir
1969
La Princesse Turandot
1969
Les Belles-Soeurs
1970
Les jouets du Père Noël
1970
Plouf, le petit fantôme
1970
Montserrat
1971
On demande un ménage
1971
Le violon du temps qui passe
1971
Le spectacle de poésie
1971
Fantômes, clowns et citrouilles
1971

SCÈNE

Le jeu en coulisses

Si le Cercle Molière a 75 ans aujourd'hui, c'est en grande partie grâce aux auteurs et aux acteurs, mais aussi grâce aux artisans de l'arrière scène.

Sandra POIRIER

Combien de techniciens, décorateurs, habilleurs, le Cercle Molière a-t-il pu connaître au cours de ses 75 ans d'existence ? Mystère et boule de gomme. Sauf que le travail de ceux-ci est bien utile et profitable pour la réussite et la promotion de la plus ancienne troupe de théâtre francophone de l'Ouest canadien.

Depuis 25 ans, le photographe Hubert Pantel immortalise les pièces du Cercle Molière sur pellicule. « J'étais un peu anxieux au début parce que c'était un de mes premiers emplois comme photographe. »

Hubert Pantel, adore photographier des scènes théâtrales. « Le théâtre est fait pour être photographié en noir et blanc, mentionne-t-il. L'expression des visages, les décors, le jeu des acteurs, tout est plus vivant en noir et blanc ! »

Richard Dupas est directeur technique au Cercle Molière depuis 1984. C'est lui qui est responsable du bon déroulement de la pièce avec l'aide de tous les autres techniciens du son, d'accessoires ou de l'éclairage. « Le texte de la pièce, c'est ma bible, lance-t-il. S'il faut que le téléphone sonne, je dois m'assurer qu'il y a un téléphone sur la scène pour que quelqu'un réponde !

« Le Cercle Molière, c'est aussi pour moi, une occasion de travailler en français. C'est encore plus fantastique quand on se réunit avec les comédiens, c'est comme une grande rencontre familiale !

Pour sa part, la costumière en résidence, Meg McMullan, en est à sa toute première saison avec le Cercle Molière, « Je suis présentement très occupée parce que je m'occupe des costumes pour le Gala du 75e », indique-t-elle.

Son métier lui demande de travailler avec toute une brochette de gens : directeur artistique, metteur en scènes, comédiens et concepteurs des costumes. « Je dois étudier le texte, analyser les caractères des personnages, discuter avec les dessinateurs et les couturiers, énumère Meg McMullan. Je vois aussi aux accessoires des comédiens. Je peux voir la pièce quatre ou cinq fois avant la première représentation tout simplement parce que je veux m'assurer que tout est correct avec les comédiens et qu'il ne manque rien.



Archives La Liberté

Hubert Pantel.

« J'aimerais bien poursuivre avec le Cercle parce que la troupe a un concept unique, d'une grande sensibilité, ajoute Meg McMullan. C'est une troupe qui travaille à un niveau expérimental avec des nouveautés et de nouvelles pièces. Cela rend le travail des plus intéressant. »

Hubert Pantel, Richard Dupas et Meg McMullan ne sont que quelques-uns des artisans en coulisses qui permettent au Cercle Molière de connaître un franc succès.

Saviez-vous que

À la demande de l'hebdomadaire français du Manitoba, *La Liberté et le Patriote*, le Cercle Molière part en tournée en 1929 et 1930. Sous la direction du deuxième directeur artistique, Arthur Boutal, le Cercle Molière s'est produit dans 30 villages francophones du Manitoba. Pour l'occasion, la troupe se composait de six personnes incluant le conducteur du camion de l'hebdo, qui s'improvisait électricien et figurant.

Sous la direction de Pauline Boutal, deux tournées organisées en 1959 et 1961 ont amené le Cercle Molière jusqu'à Vancouver. Les pièces *Le médecin malgré lui* de Molière, *La fable du secret bien gardé* d'un auteur espagnol, *Chambre à louer* et *Défense de cueillir les fleurs* de Labiche ont entre autres été présentées à Regina, Gravelbourg, Saskatoon, Prince-Albert, Calgary et Edmonton grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada.

Double Jeu
1972
Le spectacle de poésie
1972
Les éléphants de Tante Louise
1972
Tailleur pour dames
1972
À toi, pour toujours, ta Marie-Lou
1972
Molière 300
1973
Une soirée de poésie
(la romance du vin)
1973
Une soirée de poésie
1973
Le médecin volant
1973
La princesse et le perroquet
1973
La jalousie du Barbouillé
1973
Mistère de Noël
1973
Les vilains
1974
Tit-Coq
1974
Le petit coq désobéissant
1974
L'auberge des morts subites
1975
L'Avare
1975
Je m'en vais à Regina
1975
Il était un fois
dans la belle plaine plate
1975
FanFan le finfin
1975
Ploufe, le petit fantôme
1975
John's Lunch
1976
Le roi qui aimait trop les fleurs
1976
Le Roitelet
1976
Piège pour un homme seul
1976
Molière-Gaston (L.P.Q.)
1977
Quatre pour vous
(Noël, encore Noël)
1977
Quatre pour vous
(les salutations/scène à quatre)
1977
Quatre pour vous
(création collective)
1977
Quatre pour vous (scène à quatre)
1977
Quatre pour vous
(collection réactive)
1977
Marlot dans les merveilles
1977
Manitoba,
reflet d'un temps passé
1977
L'extase de Rita Joe
1977
Pour le plaisir de vous le dire
1977
Quatre pour vous
(aidons les amabns)
1977
Gala '78
1978
Manigances d'une bru
1978
Sonnez les matines
1978
V'la Vermette
1978
Amorphe d'Ottenburg
1979
Nico et Niski
1979
Le journal de Anne Frank
1979
Nico et Niski et la raquette volante
1979
CM2 (Solange)
1979
CM2 (Jeu de pantomime)
1979
CM2 (Histoire d'amour)
1979
CM2 (extrait: Rame et Sylvie)
1979
Les Rosenberg
ne doivent pas mourir
1979
CM2 (Chez-moi)
1979
CM2 (une jeune fille à marier)
1979
Ok d'abord
1979

RELÈVE THÉÂTRALE

Les jeunes tiennent bon

Avant de faire du théâtre, Geneviève Pelletier pensait étudier en science politique. Patrick Trudel, lui, a débuté une carrière prometteuse en théâtre à huit ans. Les deux jeunes comédiens avouent toutefois que le théâtre demande beaucoup d'efforts et d'engagements individuels.

Érick THÉBERGE

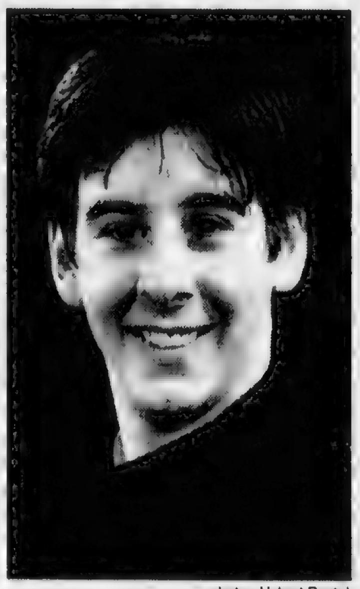



photo: Hubert Pantel — Archives La Liberté

Patrick Trudel et Geneviève Pelletier font partie de la relève du Cercle Molière. « Le théâtre est aussi un excellent moyen d'approfondir son niveau de français », déclare Patrick Trudel.

Après 75 ans d'existence, le Cercle Molière peut compter aujourd'hui sur une relève jeune et dynamique. Patrick Trudel et Geneviève Pelletier font partie de ceux qui incarnent la relève de la troupe de théâtre. Malgré leur jeune âge, ils œuvrent tous les deux au sein du Cercle Molière depuis dix ans. Selon eux, les rôles au théâtre sont d'excellents moyens d'approfondir leur propre personnalité. Ils ont décidé tous les deux de faire le saut vers la vie de comédien professionnel.

Patrick Trudel mentionne que petit à petit, le théâtre est devenu plus qu'un jeu. « Au début, dit-il, je trouvais ça très amusant d'être capable de sortir de ma peau pour créer un personnage. Plus ça allait, plus on me proposait des rôles importants. »

À trente ans, Geneviève Pelletier accumule une dizaine de productions en tant que comédienne. « Au début, raconte-t-elle, je m'étais inscrite pour mon plaisir dans un cours de théâtre au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Dans le cadre de ce cours, on a monté une pièce de théâtre que nous avons présentée en France. Claude Dorge, qui dirigeait la pièce à l'époque, m'a fortement suggéré de passer une audition pour le Cercle Molière. J'ai tenté le coup, et la première chose que j'ai apprise, c'est que j'étais sur les planches lors de la pièce "Le Tartuffe", j'avais alors 20 ans. »

Le théâtre représente beaucoup pour Patrick Trudel. « Je me suis découvert à travers les rôles que j'ai joués, raconte le jeune homme de 18 ans. Je suis devenu très émotif car j'ai connu des sentiments comme la rage, la joie et la tristesse. Lorsqu'on a vécu vraiment la tristesse, je crois qu'on ne peut pas être complètement joyeux. »

Pour Geneviève Pelletier, le théâtre est aussi une façon d'ouvrir son esprit. « Le théâtre est une manière d'aborder la vie, d'explorer des parties de moi-même que je ne connaissais pas. J'ai l'impression que je me réinvente à chaque fois que je joue sur scène. »

Patrick Trudel croit que le personnage d'une pièce doit être au cœur des préoccupations du comédiens. « Il faut que ce soit le personnage qui soit interprété par mon corps et non l'inverse. Un personnage, c'est comme un fœtus et le travail du comédien, c'est de le faire vivre pour le rendre le plus éblouissant possible. »

« Au théâtre, ajoute Geneviève Pelletier, les rôles nous poussent, en tant que comédien mais aussi en tant qu'individu, à voir la vie différemment. »

Le personnage d'Yvon Tremblay dans la pièce Les Tremblay en 1997 a été un tournant dans la jeune carrière de Patrick Trudel. « C'était la première fois qu'on me confiait un rôle principal, dit-il. J'ai trouvé le travail plus ardu que d'habitude. Il faut dire que les gens qui travaillent au Cercle Molière m'ont beaucoup aidé. »

D'ailleurs, il souligne la passion de deux artisans de la troupe. « Irène Mahé a certainement une très grande vision du métier de comédien et Roland Mahé a une sagesse profonde, il est formidable à la mise en scène. Je dois aussi dire que sans mes parents qui m'ont donné la réplique à plusieurs reprises, je ne serais pas où je suis aujourd'hui », affirme Patrick Trudel.

Il explique que parfois, les heures de répétition peuvent devenir exténuantes. « Pendant certaines répétitions, note Patrick Trudel, on nous demande, en tant que comédien, de répéter certaines scènes qui comportent des passages très intenses et à force de les répéter plusieurs fois, on ne dispose plus de l'énergie nécessaire pour rendre l'émotion du moment. C'est très exigeant, physiquement et mentalement. »

La vie de comédien réserve toujours des anecdotes croustillantes. « Nous étions en tournée à Saskatoon, raconte Patrick Trudel, avec la pièce "L'ampoule magique" en 1994. On s'était levé tôt le matin pour prendre l'avion et pour être sur scène à 10 h. Dans cette pièce, il y avait un passage où j'étais étendu sur un lit et je devais feindre de dormir, mais le décalage horaire m'avait affecté et je m'étais réellement endormi ! Heureusement qu'à mon réveil, je n'avais rien manqué de la pièce, je vous assure que mon cœur a fait plus d'un tour ce matin-là ! »

« Lors de la dernière représentation d'une des pièces, se rappelle Geneviève Pelletier, j'étais assis sur une balançoire. Un collègue avait alors collé du ruban adhésif sur le banc. J'étais vraiment belle sur scène avec du ruban collé au derrière ! »

Les deux jeunes comédiens voient leur avenir tourné vers le théâtre. « J'espère rester un bon bout de temps au Cercle Molière, dit Geneviève Pelletier, je peux toucher à tous les aspects du théâtre. D'ailleurs, je n'ai pas joué sur scène depuis deux ans, j'aimerais bien retourné sur les planches l'année prochaine. »

« Ma passion, lance Patrick Trudel, c'est le théâtre, c'est ce que je veux faire dans la vie. Peu importe s'il faut que j'ai un travail d'appoint pour me permettre de faire du théâtre, j'en trouverai un. Mais jusqu'à ce jour, j'ai toujours trouvé du travail dans le domaine du théâtre. »

Un tour du Cerc



Régis Gosselin et Francis Fontaine dans *Séraphin Poudrier* en 1989.

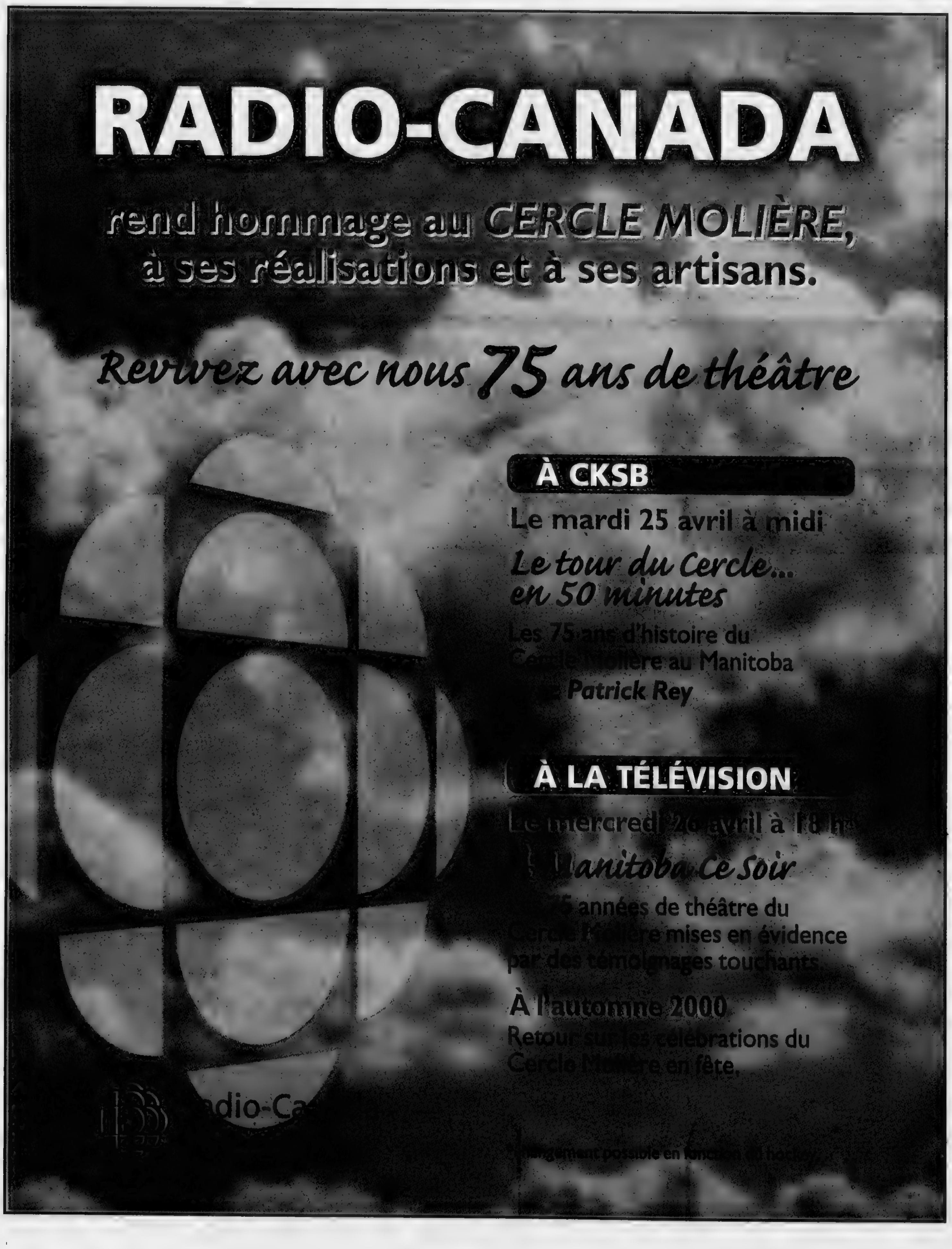


Photos : gracieuseté du Cercle Molière.

Maria Chapdelaine en 1979.



Paul Léveillé et Francis Fontaine dans *K2* en 1985.





Gilles Guyot dans *L'Avare* en 1950.

cle en photos



Françoise Freynet et Paul Léveillé dans *Le temps des lilas* en 1984.



Tit-Coq en 1974.



Monique Guyot dans *Dulcinée* en 1962.



Jean-Louis Hébert dans *Le Roitelet* en 1976.



Francis Fontaine et Robert Trudel dans *L'Auberge des morts subites* en 1975.



Le Journal de Anne Frank en 1979.

Célimare, le bien-aimé
1980
CM2
1980
CM2 (Feu!)
1980
CM2 (joualez-moi d'amour)
1980
CM2 (le jubilé)
1980
Maria Chapdelaine
1980
Oscar
1980
CM2 (Manon Lastcall)
1981
Séraphin Poudrier
1981
Florence
1981
CM2
1981
Bonne fête, maman
1981
Le Noël de Frisson, Flocon et Fricon
1981
CM2 (extrait de Rame et Sylvie)
1982
CM2 (poésie)
1982
Une drôle de vie
1982
Piège à rebours
1982
Nico et Niski et l'étoile de Noël
1982
L'avocat du Diable
1982
FTJ '82
1982
Cré Sganarelle
1982
CM2 (Rame et Sylvie-Sylvie) poésie et extraits
1982
CM2 (monologue)
1982
CM2 (mime)
1982
CM2 (extraits de Rame et Sylvie et de L'avare)
1982
CM2 (extrait de Le pain de ménage)
1982
CM2 (extrait : Les femmes savantes et Va et vient)
1982
CM2 (extrait: lettre de la religieuse portugaise)
1982
Katchauchen
1983
FTJ gala
1983
Nico et Niski et l'étoile de Noël (anglais)
1983
Nico et Niski et l'étoile de Noël
1983
Nico et Niski
1983
La chaire
1983
L'avocat du Diable
1983
Festival théâtre-jeunesse
1983
Et ta soeur?
1983
CM2 (les partisans)
1983
CM2 (les enfants de la rose)
1983
CM2 (l'ours) 1983
CM2 1983
FTJ '83 1983
CM2 (la machine à Brouillard)
1984
Le temps des lilas
1984
L'article 23
1984
Emmanuel à Joseph à Davit
1984
Coup de sang
1984
CM2 (soirée Ionesco-Arrabal)
1984
CM2 (pique-nique en campagne)
1984
CM2 (le salon de l'automobile)
1984
Le triangle
1984
CM2 (la communion solennelle)
1984

CERCLE MOLIÈRE

La relève s'organise

Résolument tourné vers l'avenir, le Cercle Molière, avec l'appui du Conseil des Arts du Manitoba et des gouvernements, veut former, ici, la relève de demain.

Erick THÉBERGE

Grâce à une aide financière de l'ordre de 75 000 $ provenant du Conseil des Arts du Manitoba, le Cercle Molière pourra dès la prochaine saison commencer à former la relève de la troupe. Même si cette somme ne permet d'employer seulement que deux jeunes au cours des deux prochaines années, le Cercle Molière attend d'une semaine à l'autre des réponses d'autres demandes de subventions qui permettraient de former jusqu'à sept autres personnes.

L'objectif est de recruter des apprentis, soit comme comédien, metteur en scène, régisseur ou même dramaturge et de les associer à des gens qui ont de l'expérience dans ces domaines.

« Nous serons en mesure d'offrir à ces jeunes un environnement professionnel pendant deux ans », explique l'administrateur du Cercle Molière, Paul Léveillé.

Les jeunes apprentis travailleront de façon permanente aux productions du Cercle Molière, mais entre deux productions, ils pourraient être affectés à d'autres troupes de théâtre. Des pourparlers sont en cours avec le Manitoba Theatre Center (MTC) et le Prairie Theatre Exchanges (PTE), mais aucune entente n'est encore conclue.

« Notre but, ajoute Paul Léveillé, est d'établir un bassin de jeunes qui pourront, après cinq ans, prendre le relais au Cercle Molière. Ce programme nous donne des outils concrets pour développer nos jeunes talents. » Paul Léveillé explique qu'actuellement, les jeunes ne sont pas en mesure financièrement de travailler à plein temps au théâtre du Cercle Molière. Avec le programme d'apprentis, ils seront rémunérés convenablement et ils pourront perfectionner leur talent pendant une trentaine de semaines par année.

« C'est une bonne façon de débuter une carrière, dit Paul Léveillé. L'administrateur rappelle qu'à plusieurs reprises, le Cercle Molière a formé des techniciens, des régisseurs, des éclairagistes qui ont réussi à se tailler une place à l'École nationale de théâtre de Montréal, c'est le cas entre autres de Joël Bergeron, Martin Lévesque, Robert Lemoyne. Mais ceux-ci ont préféré demeurer dans la métropole québécoise pour exercer leur métier.

« Le défi sera justement de garder nos jeunes professionnels ici », souhaite Paul Léveillé.



Archives La Liberté

Paul Léveillé.

Saviez-vous que

Pour marquer son 25e anniversaire, en 1950, le Cercle Molière présente pour la toute première fois une pièce de Molière, *L'Avare*.

CM2 (exercises de conversation et de diction françaises pour étudiants americains)
1984
Ah, les hommes
1984
CM2 (Le salon de l'automobile)
1984
George Dandin
1985
K2
1985
Voisins Voisines
1985
C'était avant la guerre
1985
CM2 (Plage Albert... Connais pas)
1985
CM2 (hosanna)
1985
Voisins, Voisines
1986
Roch en ruine
1986
CM2
1986
Frenchie
1986
Je m'en vais à Regina
1986
Le voyage du train
1986
Les Tremblay
1986
Lemsky Café
1987
Les trois coups de minuit
1987
Les Tremblay 2
1987
Le Noël de Frisson, Flocon et Fricon
1987
Avant qu'les autres le fassent
1987
CM2 (une boite à surprise)
1987
Monsieur Fugue
1988
Paris-Berlin
1988
Gala 1988
1988
Agnes de l'enfant-dieu
1988
Le voyage du train
1988
CM2 (Panique à Longueuil)
1989
CM2 (Panique à Longueuil)
1989
FTJ '89
1989
Guili-Guili
1989
Les Tremblay 3, Noël en famille
1989
Magicien au secours
1989
Victor
1989
Au-Lac-des bois
1989
La Menteuse
1990
Rock en ruine
1990
Passe-Muraille
1990
Miracle en Alabama
1990
Les Frères Mainville
1990
lecture-Le Chien
1990
lecture - Racisme
1990
Vol 217, Calgary
1990
lecture-Fugues pour un piano et un cheval
1990
Moi Tarzan, toi Jane
1991
Soirée Félix Leclerc
1991
Noël, Noël
1991
Les Dernières Fougères
1991
Le voyage du train
1991
L'Éducation de Rita
1991
Le Tartuffe
1991

ROLAND MAHÉ

Le théâtre dans le sang !

Associé au sein du Cercle Molière depuis le début des années 1960, le nom de Roland Mahé ne peut être dissocié de la plus ancienne troupe de théâtre francophone de l'Ouest canadien.

Sandra POIRIER

Directeur du Cercle Molière depuis 32 ans, Roland Mahé n'est pas en panne d'idée et avoue ne pas avoir le temps de penser à prendre sa retraite. « Je vais toujours être engagé dans le domaine théâtral, mentionne-t-il. Je dessinerais des décors et des costumes jusqu'à mes tout derniers jours. »

S'il ne pense pas retraite, c'est parce qu'il s'entoure d'une relève jeune et dynamique. « Il y a beaucoup de jeunes impliqués dans le Cercle, mentionne-t-il. Tellement que quand je me retrouve en réunion avec un groupe de mon âge, je trouve ça bizarre. »

Selon Roland Mahé, si le Cercle Molière fête cette année son 75e anniversaire d'existence c'est en grande partie grâce à la complicité du public. Mais il ne faut pas aussi oublier la participation des fondateurs André Castelein de la Lande, Arthur Boutal et son épouse Pauline Boutal qui ont su établir de grandes valeurs. « La force du Cercle dépend de la communauté, souligne Roland Mahé. Quand une communauté n'a plus de théâtre, elle n'a plus de force !

« Le théâtre est un miroir de la vitalité de la communauté dans tous ses aspects culturels, sociologiques, économiques », ajoute-t-il. C'est pourquoi le Cercle encourage les auteurs d'ici à écrire des œuvres originales. Notre rôle, c'est de s'assurer que nous représentons des pièces de qualité. »

Depuis les débuts de sa carrière, Roland Mahé tente par plusieurs moyens de développer le domaine artistique de la communauté pour qu'elle soit mieux positionnée pour relever les défis qui pourraient mettre en jeu du Cercle Molière. Il a par ailleurs mis sur pied en 1970 le premier Festival théâtre jeunesse, qui aujourd'hui rassemble au-delà de 400 jeunes qui écrivent, montent et présentent leur pièce. Sous son égide, la Bourse Pauline-Boutal a été lancée en 1983 afin d'aider à financer des études en théâtre.

« J'ai eu beaucoup d'appuis, indique Roland Mahé. On m'a fait confiance et on m'a offert la direction de la troupe lorsque je n'avais que 28 ans. Il y a eu des moments difficiles, mais il y a aussi beaucoup de moments magnifiques surtout quand on voit tout l'appui que le public nous offre. »

Sous sa direction, le Cercle Molière a joué quelque 180 pièces de théâtre et il a mis sa main à 104 d'entre elles.



Photo : gracieuseté Cercle Molière

Roland Mahé lors de ses débuts avec le Cercle Molière.

Saviez-vous que

La comédie française d'Édouard Pailleron, *Le monde où l'on s'ennuie*, a été la première pièce de théâtre présenté par le Cercle Molière. La représentation a eu lieu le 23 avril 1925 au Théâtre Dominion. La pièce comptait plus de 19 personnages.

Aurelie, ma soeur
1992
Deuil
1992
Il était une fois Delmas, Sask.
Mais pas deux fois!
1992
J'vais revenir avant minuit
1992
La Petite Poule d'Eau
1992
Les Rogers
1992
Piaf
1992
Votre fille Peuplesse
par inadvertance
1992
Le Chien
1993
Quand on n'a que l'amour
1993
Les Belles-soeurs
1993
Jeunesse à la une (Clan Destin)
1993
Jeunesse à la une (Annaise)
1993
Jeunesse à la une
1993
Bonne fête, papa
1993
Zone
1993
La Magnifique aventure
de Denis St-Onge
1993
Haute fidélité
1994
Huit Femmes
1994
La Vie Après le hockey
1994
Moinopoly
1994
Toasté des deux bords
1994
Traces d'étoiles
1994
Cendres de Cailloux
1995
Translations
1995
Toasté des deux bords, encore
1995
Des Minous et des Hommes
1995
L'Ampoule Magique
1995
La Femme d'Urie
1996
Les aiguilleurs
1996
Les Grandes Chaleurs
1996
Québec/Canada 2000
1996
L'Homme aux trésors
1997
Bouche à Oreille
1997
O.V.N.I.R.E.X.
1997
Les Tremblay
1997
L'Examen de passage
1997
Lonely Planet
1997
Fugues pour un cheval et un piano
1997
FTJ 97
1997
La Trahison
1998
Salvation
1998
FTJ 98 1998
Sept étages 7 histoires
1998
Les Guerriers
1998
Bouche à Oreille
1998
Une Lune d'eau salée
1999
La Visite de la vieille dame
1999
Chat en poche
1999
Bouche à Oreille
1999
Laurie ou la vie de galerie
1999
FTJ 99 1999
La Quête
2000
À toi pour toujours, ta Marie Lou
2000
Bouche à Oreille
2000
Cap Enragé
2000

PROGRAMMATION 2000-2001

Une saison à saveur manitobaine

Amateurs de théâtre franco-manitobain, la saison 2000-2001 du Cercle Molière vous en mettra plein la vue.

Pascal DUBÉ

Pour marquer son 75e anniversaire, le Cercle Molière offrira aux spectateurs une saison composée exclusivement de pièces d'auteurs franco-manitobains. La troupe de théâtre prévoit également lancer un livre souvenir, un cédérom et une tournée en région.

La saison 2000-2001 débutera avec un pot-pourri de pièces en un acte recueillies par le Cercle Molière à l'occasion du Festival des auteurs dramatiques il y a deux ans. Entre six et huit pièces d'un acte seront présentées dans la même soirée. Trois metteurs en scènes et cinq acteurs combineront leurs efforts pour nous présenter ces mini-pièces.

« Nous avons retenu plusieurs textes à caractère humoristique, note la directrice de la programmation au Cercle Molière, Aline Campagne. Chaque pièce sera suivie d'un intermède musical.

« On n'a pas encore trouvé de nom officiel pour cette série de spectacles, pour le moment, on l'appelle la soirée Happening, note-t-elle. Ça décrit bien le genre de soirée à laquelle il faut s'attendre. Il y aura beaucoup de belles surprises au cours de ces spectacles. »

La tentation d'Henri Ouimet de Rhéal Cenerini est la deuxième pièce au programme 2000-2001 du Cercle Molière. La pièce contemporaine se penchera sur la vie à la ferme et les défis que doivent relever les agriculteurs. La pièce rassemblera sur scène une dizaine d'acteurs.

« La pièce a une belle intrigue, affirme Aline Campagne. Sans vouloir voler le 'punch' du spectacle, je peux vous dire que Rhéal Cenerini nous fera vivre avec émotion les tentations d'Henri Ouimet. »

La troisième pièce est une œuvre de Marc Prescott, *Poissons*. « La pièce fera appel à une jeune distribution qui mettra en valeur la relève du Cercle Molière, souligne Aline Campagne. *Poissons* est une une satire qui promet de faire parler d'elle. »

La saison 2000-2001 du Cercle Molière clôturera avec la pièce *Frenchie*. Cette œuvre de Irène Mahé et de Jean-Guy Roy a déjà été produite au Cercle Molière en 1986, mais la pièce qui sera présentée au printemps 2001 aura été retravaillée par les auteurs.

« L'intrigue reste essentiellement la même, mais les gens auront tout de même du plaisir à la revoir en raison des nombreux ajouts effectués », souligne Aline Campagne. La pièce sera également présentée à quatre ou cinq endroits de la province en 2001.

« Les spectateurs préfèrent les pièces des auteurs Franco-Manitobains, affirme Aline Campagne. C'est pourquoi nous avons décidé de leur consacrer l'ensemble de la programmation 2000-2001. Même si ça demande beaucoup plus de travail au niveau des auteurs, des décors et des metteurs en scène, on croit que ça vaut le coup. »

La saison sera également marquée par le lancement d'un livre marquant le 75e anniversaire du Cercle Molière à l'automne, la production et la distribution d'un cédérom au printemps 2001 et d'un tout nouveau programme du théâtre du Grand Cercle destiné aux écoles secondaires. « Ça va être une grande année pour le cercle et nous comptons sur l'appui du grand public pour faire de cette 75e saison du Cercle Molière une année couronnée de succès », conclue Aline Campagne.

Saison 2000-2001 du Cercle Molière

La soirée *Happening* du Festival des auteurs dramatiques

La Tentation d'Henri Ouimet de Rhéal Cenerini

Poissons de Marc Prescott

Frenchie d'Irène Mahé et Jean-Guy Roy

RETOUR AU CCFM

Bientôt l'annonce ?

Le 75e du Cercle Molière pourrait voir le retour de la troupe à la salle Pauline-Boutal.

Daniel BAHUAUD

Les négociations entre le Cercle Molière et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) ayant pour but le retour éventuel de la troupe de théâtre à la salle Pauline-Boutal vont bon train. L'annonce d'une entente pourrait même être faite le 25 avril, lors de la soirée marquant le 75e anniversaire du Cercle Molière.

C'est, du moins, ce qu'affirment l'administrateur du Cercle Molière, Paul Léveillé et le directeur général du CCFM, Alain Boucher.

« Nos deux sous-comités chargés d'étudier la question ont fait des progrès énormes sur la question depuis décembre dernier, souligne Paul Léveillé. La tournure positive des négociations m'a agréablement surpris. Nous avons proposé des changements à la salle Pauline-Boutal qui pourraient répondre à nos besoins et à ceux du CCFM. Nous avons demandé à l'architecte consultant David Hewlett de faire une ébauche des changements proposés, et nous sommes soulagés de voir qu'ils sont possibles. »

Si acceptés par les conseils d'administration du Cercle Molière et du CCFM, le coût des changements proposés à la salle pourrait se chiffrer à environ deux millions $. Parmi ces changements, on note l'installation de fauteuils amovibles. Ceux-ci permettraient à la salle d'accommoder 300 spectateurs lors de concerts organisés par le CCFM, mais ils seraient enlevés pour les représentations du Cercle Molière. Ainsi, la troupe pourrait limiter son assistance à 100 places. « Ça nous permettrait de recréer l'intimité du théâtre de la Chapelle », explique Paul Léveillé.

L'arrière-scène de la salle Pauline-Boutal serait passablement différente. On propose, entre autres, de construire une salle de répétition et une salle spéciale pour les comédiens qui attendent de monter sur scène. De plus, on prévoit l'agrandissement de l'atelier de travail, qui aurait deux fois la superficie actuelle, ce qui faciliterait le montage des décors et leur déplacement sur la scène.



Archives La Liberté

Le Cercle Molière quittera-t-il le Théâtre de la Chapelle bientôt ?

Dans son projet, David Hewlett a également proposé de réaménager l'entrée du CCFM. Un foyer de réception faisant la promotion du partenariat entre le Cercle Molière et le CCFM serait construit.

Pour sa part, Alain Boucher est optimiste, mais tient à signaler que les plans proposés ne sont que des ébauches préliminaires. « Nous avons rencontré David Hewlett et je crois que les changements sont possibles, explique-t-il. Le grand défi était d'accommoder notre clientèle et celle du Cercle Molière, ce que nous avons fait. Mais il nous reste encore du chemin à faire. Nos deux sous-comités doivent se rencontrer pour discuter davantage de la question. Si nos changements sont acceptés, la prochaine étape sera de s'engager dans un partenariat et de s'entendre sur les détails d'opération de la salle. »

Alain Boucher et Paul Léveillé s'entendent à dire qu'il faudra avant tout régler la question du financement des changements proposés. « Il faudra voir les bailleurs de fonds variés et leur présenter notre plan », note Alain Boucher.

« Alain et moi sommes très heureux, ajoute Paul Léveillé. On s'est démené et j'ose espérer que nous arriverons bientôt à des réponses aux questions qu'il nous reste. »

LE CERCLE DRAMATIQUE MOLIÈRE

présente

"Le Monde où l'on s'ennuie"

Comédie en 3 actes

D'EDOUARD PAILLERON

Lundi, 23 Avril 1925

au

THEATRE DOMINION

Winnipeg

Sous le distingué patronage de son Comite d'Honneur:

M. E.-K WILLIAMS, C. R., PRÉSIDENT
PROFESSEUR W. F. OSBORNE — HON. P.-A TALBOT
S. H. M. LE JUGE A.-K. DYSART
M. NOËL BERNIER — M. D.-C. MAC LACHLAN
M. J.-T. BEAUBIEN

OFFICIERS

Président actif: LOUIS-PHILIPPE GAGNON
Vice-président: CAMILLE SAINTE-MARIE
Secrétaire: RAYMOND BERNIER

Représentée pour la première fois, à Paris, au Théâtre Français.

Personnages

BELLAC	M. A.-Castelein de la Lande
ROGER DE CERAN	M. R. Bernier
PAUL RAYMOND	M. C. Ste-Marie
TOULONNIER	M. R. A. L. Mercier
LE COLONEL DE BRIAIS	M. R. Paquin
VIROT	M. J.-M Taburet
FRANCOIS	M. D. Joyal
DE SAINT-REAULT	M. R. Mager
DES MILLETS	M. C.-A. Lemay
VALET DE CHAMBRE	M. R. Trudeau
LA DUCHESSE DE REVILLE	Mme C. Ste Marie
MADAME DE LOUDAN	Mlle B. Cyr
JEANNE RAYMOND	Mlle Y. Thibault
LUCY WATSON	Mlle A. Buffet
SUZANNE DE VILLIERS	Mlle Y. Buffet
LA COMTESSE DE CERAN	Mme G. Swan
MADAME ARRIEGO	Mlle C. Simon
MADAME DE BOINES	Mlle R. Fournier
MADAME DE ST-REAULT	Mlle B. Lévêque
FEMME DE CHAMBRE	Mlle A. Gautron

Invités, serviteurs.

ACTE I — Le grand salon, au château de Mme de Céran.

ACTE II — Même décor.

ACTE III — La serre-salon, au château de Madame de Céran.

La scène se passe de nos jours au château de Madame Céran, à Saint-Germain.

Meubles de la maison Banfield.
Fourrures de la Maison Ant. Lanthier.
Piano de la maison Mason & Risch.

DIRECTEUR DRAMATIQUE
Professeur A.-Castelein de la Lande

Reproduction du programme de la première pièce jouée au Cercle Molière le 23 avril 1925.


Le Cercle Molière
75 années d'émerveillement
au Cercle Molière !
Nous vous remercions
d'avoir vécu avec nous
des moments inoubliables
de théâtre.
Nous vous invitons
à vous joindre à nous pour
la saison anniversaire 2000-2001.
ARTHUR BOUTAL PAULINE BOUTAL ROLAND MAHE
ANS D'ÉLARGIR LE CERCLE... VERS L'AN 2000
CASTELIN DE LA LANDE
Le Cercle Molière



Le Club de Bicolo

Les reptiles



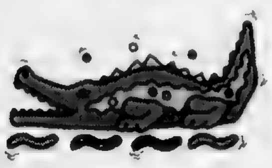
Bonjour à toi ! J'espère que tu vas bien cette semaine. Moi, je vais très bien. Je viens tout juste de terminer une belle recherche sur les reptiles et j'aimerais partager quelques-unes des informations avec toi. Mais attention ! Il faudra que tu te creuses les méninges parfois !

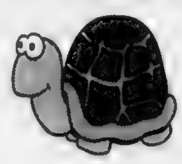
Les reptiles sont fascinants n'est-ce pas? Je pense même qu'ils sont épeurants ! Je devais parfois me cacher les yeux lorsque je regardais les images des livres. Si tu aimes avoir peur, vas vite te chercher des livres sur les lézards, tu ne seras pas déçu (e). Au revoir !

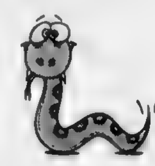


Qu'est-ce que des reptiles ?

Voici ce qu'on entend par reptiles : Les crocodiles, les alligators, les tortues, les serpents et les lézards.









Jeu questionnaire

Il te faut un mot pour répondre à la question. Il s'agit de replacer les lettres mélangées pour trouver la réponse.

1. Il y a un reptile qui vit très vieux. On en a vu un de 152 ans !
   C'était une ____________________ ROTUTE

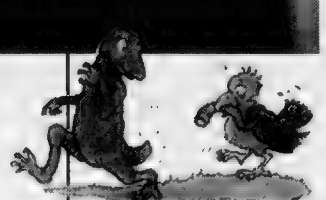
2. Si on l'attrape par la queue, il la brise pour se sauver. Une autre repoussera.
   C'est le ____________________ ÉZALRD

3. Il va chez le dentiste ! Il laisse des petits oiseaux lui nettoyer les dents.
   C'est le ____________________ CODLIECRO

4. Il peut sentir les odeurs grâce à sa langue.
   C'est le ____________________ SRPTENE

5. C'est le serpent le plus long. Il est long comme un autobus (10 mètres). Peut-être as-tu vu le film ?
   C'est l'____________________ AAANCOND

6. Il est le reptile le plus bruyant. À la saison des amours, il lance des cris bizarres pour attirer la femelle.
   C'est l' ____________________ LLIGAAOTR

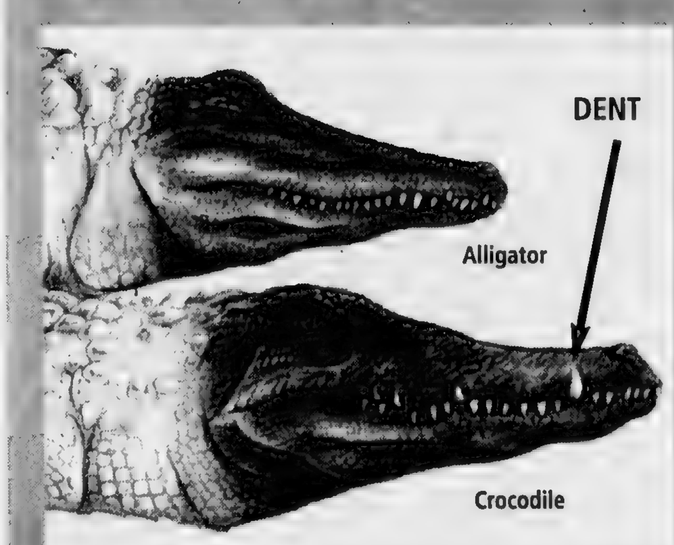




RÉPONSES :
JEU QUESTIONNAIRE : 1- tortue, 2- lézard, 3- crocodile, 4- serpent, 5- anaconda, 6- alligator



La différence entre un crocodile et un alligator, c'est la dent !



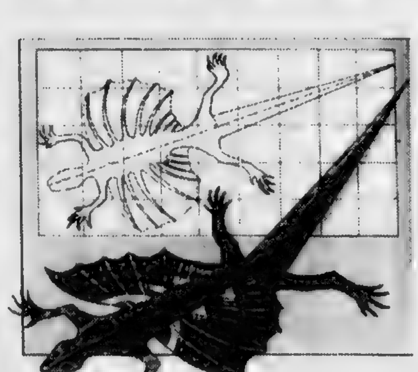
Le dragon volant

Sur un papier construction de 15 cm par 25 cm, trace le squelette d'un dragon volant. Découpe.

Sur un papier plus mince, trace les ailes. Découpe.

Colle les ailes sur le squelette. Colorie ou peinture.

Plie sur la ligne pointillée pour donner un effet de 3 dimensions.



CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

TOURISME

Voyager en français dans l'Ouest, c'est possible

Vous œuvrez dans l'industrie du tourisme et vous offrez des services en français ?
Le CTFO aimerait vous dire deux mots.

Érick THÉBERGE

Le Corridor touristique francophone de l'Ouest (CTFO) recense actuellement des entreprises œuvrant déjà dans le milieu touristique et qui sont en mesure d'offrir leurs services en français. À l'aide d'un questionnaire, la coordonnatrice du CTFO, Monique Ducharme, veut créer d'ici trois ans, un atlas virtuel des attraits touristiques francophones des quatre provinces de l'Ouest.

À long terme, le CTFO veut jouer un rôle de coordonnateur touristique régional. « On veut souligner le caractère francophone des communautés de l'Ouest, dit-elle. Le Manitoba pourrait ainsi devenir une porte d'entrée touristique pour l'Ouest. »

Le Corridor touristique francophone de l'Ouest est un réseau qui regroupe les communautés francophones et leurs entreprises touristiques. Le but du CTFO est de développer des stratégies communes pour attirer des touristes en leur proposant une expérience en français dans l'Ouest.

Le CTFO a déjà reçu une quarantaine de questionnaires, dont une douzaine en provenance du Manitoba. « Lorsque nous aurons colligé toutes les informations relatives aux entreprises, dit Monique Ducharme, nous évaluerons leur niveau d'accueil touristique selon des normes déjà établies par les provinces, mais que nous aurons adaptées selon nos besoins. »

Au Manitoba, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), s'est chargé de distribuer les questionnaires.

« Les entreprises manitobaines que l'on veut greffer au Corridor touristique, explique la responsable du tourisme du CDEM, Simone Neveux, sont celles qui ont un produit fini à proposer, celles qui offrent des services bilingues et qui ont atteint un niveau de qualité acceptable. »

Chaque organisme de développement économique des provinces de l'Ouest a distribué les questionnaires dans sa province. « Les communautés francophones de l'Ouest ont maintenant un outil commun de développement touristique, affirme Monique Ducharme. À long terme, on sera en mesure d'offrir des forfaits de toutes sortes. »

Elle voudrait être en mesure de regrouper les sites par thème. « Par exemple, on pourrait créer un circuit comprenant des sites touristiques retraçant la vie de Louis Riel », dit-elle.

La coordonnatrice du CTFO avoue que certaines provinces sont plus avancées que d'autres sur le plan touristique. « Il est évident que l'industrie touristique de l'Alberta et la Colombie-Britannique est fortement développée, affirme Monique Ducharme. Une partie de notre travail consiste également à démontrer les avantages économiques de la langue française aux industries touristiques reconnues de ces deux provinces. »



photo: Érick Théberge

Monique Ducharme : « Une partie de notre travail consiste à démontrer les avantages économiques de la langue française aux industries touristiques de l'Ouest. »

Mais elle veut aussi stimuler l'industrie touristique des autres provinces. « Nous devons aussi développer des possibilités touristiques moins connues au Manitoba et en Saskatchewan. »

À l'heure actuelle, Monique Ducharme cible un public âgé de 50 ans et plus et qui voyage en groupe. Elle explique que ce public est plus rapidement accessible. « Dès l'été 2001, on voudrait que des touristes puissent être en mesure de profiter de forfaits touristiques coordonnés par le CTFO, dit-elle. Mais pour l'instant, on n'est pas encore prêt à faire de la promotion touristique à grande échelle. »

Monique Ducharme explique que le CTFO est financé en majeure partie par Diversification de l'Économie de l'Ouest (DEO) et administré par le CDEM. Le Corridor est une initiative des organismes de développement économique de l'Ouest, comme le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), le Conseil de la coopération de la Saskatchewan, la Chambre économique de l'Alberta et la Société de développement économique de la Colombie-Britannique.



Photo : gracieuseté collège régional Gabrielle-Roy

Le dernier baiser

Le souper-théâtre "Dernier baiser" présenté le 14 avril au collège régional Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes a été un succès. Une centaine de personnes se sont bien amusées en tentant de résoudre l'énigme de la soirée. Le coordonnateur de l'événement, Joël Chartier, indique avoir tout simplement adapté pour les jeunes une histoire du jeu de société Meurtre et mystère. Sur la photo : les comédiens de la soirée !

LIGUE HANOVER-TACHÉ

Île-des-Chênes champion

Les Stars d'Île-des-Chênes ont défait les Red Wings de Grunthal en finale de la ligue Hanover-Taché par la marque de 5 à 2, lors du sixième match de la série. L'équipe chenoise a marqué trois buts en infériorité numérique, dont un dans un filet désert à la fin du match.

Même si les Stars ont terminé la saison en tête du classement, le président de la ligue Hanover-Taché, Maurice Chaput, admet que cette victoire est une surprise. « Île-des-Chênes a joué mollement contre les Habs de La Broquerie, dit-il. Malgré le fait que les Red Wings de Grunthal alignent dans leurs rangs de redoutables compteurs, les Stars se sont aperçus que la victoire était à leur portée. »

Maurice Chaput dresse un bilan positif de la saison 1999-2000. « Cette année, le niveau de jeu des équipes a été très relevé. On a assisté à une bonne saison, malgré le fait que l'équipe de Saint-Jean-Baptiste a dû cesser ses activités », dit-il.

Malgré quelques plaintes, Maurice Chaput affirme que les parties organisées contre les équipes de la ligue South-East ont remporté un vif succès. « C'est bon pour la ligue que nos équipes puissent jouer contre d'autres moins connues, dit-il. Surtout que les points accumulés lors de ces matchs étaient valides au classement général. »

Un seul des joueurs des Stars, Rick Desautels, figure au classement des dix meilleurs compteurs des séries éliminatoires 2000, alors que les Red Wings en comptent six.

Notons que la ligue Hanover-Taché permet aux équipes d'aligner seulement trois joueurs étrangers à leur communauté.

Des rumeurs veulent qu'il y aurait des équipes qui s'ajoutent à la ligue l'année prochaine, entre autres Pine Falls et Mitchell.

É.T.



photo: Sandra Poirier

Les hockeyeuses de Saint-Adolphe avaient le coeur à la fête le 15 avril puisqu'elles célébraient leur titre de championnes provinciales. Fait remarquable puisque les trois équipes de hockey féminin de Saint-Adolphe ont remporté chacune dans leur catégorie la médaille d'or aux Championnats provinciaux 1999-2000 qui ont eu lieu les 3, 4 et 5 mars à l'aréna de leur communauté. Les équipes gagnantes sont : les Atomes dans la catégorie B (photo ci-dessus), les Peewee aussi dans la catégorie B et les Midget AA. Une nouvelle équipe de hockey féminin Bantam verra le jour dès la saison prochaine.

Télé-horaire de la semaine du 24 au 30 avril 2000

Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

6h35 Aladdin
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
9h58 Saveurs de saison
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h55 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Les Sœurs Reed
14h00 Médias (L)
La Douce Folie de l'aventure (Ma)
Trajectoires (Me)
Second regard (J)
Jardins du Monde (V)
14h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
15h00 Les Chatouilles
15h01 Histoires de peluches
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me et J)
Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 OlympiquadO
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Ce soir ouest
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 4 et demi...
21h00 Juste pour rire
22h00 Le Téléjournal
22h30 Ce soir ouest
23h00 Les Nouvelles du sport
23h18 De bouche à oreille
0h19 La Politique fédérale
0h25 Fin des émissions

Mardi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h25 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscoutte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h48 Découverte
0h48 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Histoires secrètes
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Vélo mag
➤ 20h00 Comdie comédies: **L'Enfance de l'art**. *É.-U. 1993. Comédie.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h18 Vues d'ici: **Étienne Gaboury : architecte**. *Can. 1997. Documentaire.*
1h25 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les Nouvelles du sport
22h48 Virginie
➤ 23h18 Cinéma: **Le Grand Parton II**. *Fr. 1992. Drame policier.*
2h20 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Woof!
16h25 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Intrépides
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Boîte à chansons d'aujourd'hui
19h00 C'est juste une farce!
19h30 Jardin d'aujourd'hui
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Télé-supense: **Procès devant jury**. *É.-U. 1994. Drame. Une jeune femme, mère et divorcée, est retenue pour faire partie d'un jury devant juger un dangereux gangster.*
2h05 Fin des émissions

Samedi

7h00 Petit ours
7h15 Fennec
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 Dalmatiens
8h35 La Bande à Ovide
9h05 Hercule
9h35 Couacs en vrac
10h05 Et voici la petite Lulu
10h35 Mon ami Willy
11h00 Franc-Croisé
11h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Un endroit fabuleux**. *É.-U. 1993. Drame.*
15h00 On aura tout vu!
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 Accroche-toi à ton rêve
17h30 Branché
18h00 Le Téléjournal
18h30 Le Grand Frisson
➤ 19h00 Ticket pour l'aventure: **Rafale blanche**. *É.-U. 1995. Drame d'aventures. Inspiré d'une histoire authentique, ce film raconte les tribulations de 13 élèves de niveau secondaire qui ont choisi de passer une année scolaire sur le voilier Albatross, sous la direction du capitaine Christopher Sheldon.*
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h45 Télé-Nuit: **La Maison aux esprits.** *RFA-Dan.-Port.-G.-B. 1993. Drame. Les tribulations d'un riche propriétaire terrien d'Amérique du Sud qui se comporte de façon intransigeante envers les siens.*
1h45 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Les Oursons
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 Scully rencontre
14h30 Entrée des artistes
15h00 Jamais sans mon livre
16h00 De bouche à oreille
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal
21h33 Les Nouvelles du sport
22h00 Découverte
➤ 22h50 Ciné-Club: **La Fièvre dans le sang**. *É.-U. 1961. Drame psychologique. Dans les années 1920, l'amour de deux jeunes gens aux prises avec l'incompréhension de leurs parents.*
1h10 Fin des émissions

En raison des éliminatoires de hockey, les horaires de Radio-Canada seront sujets à changements.

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
4h45 Évangélisation 2000 (M au V)
5h00 Salut, bonjour!
5h15 Évangélisation 2000 (L)
5h30 Tarzan (L)
➤ 6h00 Ciné-congé: **Volontaires**. *Am. 1985. Comédie.* (L)
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
➤ 10h30 Coup de chapeau Ciné-congé: **Le Fantôme de ma mère**. *Am. 1993. Comédie policière.* (L)
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Caméra choc
18h30 Les Ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Vendredi c'est Julie
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Dodo déco
18h30 Le bonheur est dans la télé
19h00 Histoires de filles
19h30 KM / H
20h00 Rue l'Espérance
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Arcand
19h00 Le Retour
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicités
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fleurs et jardins
18h30 Les Grandes peurs de l'an 2000
19h00 Poursuites infernales II
20h00 Nikita II
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Histoire vraie: *L'homme qui revient de loin*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **Fièvre à l'université**. *Am. 1994. Drame social. La vie sur un campus universitaire californien vue à travers les expériences de trois étudiants.*
1h32 Infopublicité
2h02 Fin des émissions

Samedi

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 *À communiquer*
9h30 *À communiquer*
10h00 Le goût de chez nous
10h30 Vins et fromages
11h00 Fleurs et jardins
11h30 Quoi de neuf Bugs?
12h00 Les Ailes de la mode
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
➤ 15h00 Ciné-pop: **Ernest le champion**. *Am. 1995. Comédie. Un hurluberlu devient champion de basketball après avoir reçu d'un ange une paire de chaussures de sport magiques.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
➤ 17h30 Ciné-extra: **Shiloh**. *Am. 1997. Drame. Un jeune garçon adopte en secret un adorable chiot afin de le soustraire aux cruautés de son maître.*
➤ 19h30 Cinéma extrême: **L'Avènement**. *Am. 1996. Film de science-fiction. Après avoir découvert la présence sur Terre d'extraterrestres, un astronome risque sa vie pour en savoir plus.*
23h00 Le TVA, édition réseau
23h24 Le TVA, Sports
➤ 22h52 Ciné-lune: **Coup de foudre**. *Am. 1993. Drame. Éprise d'un journaliste qui demeure près de chez elle, une adolescente désire se venger lorsqu'elle découvre qu'il est amoureux d'une autre.*
0h52 Infopublicités
1h52 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicités
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, Bonjour
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicités
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h00 Le championnat des quilles
15h00 Quoi de neuf Bugs?
➤ 15h30 Cinéma en famille: **La Princesse et les vilains lutins**. *G.-B. 1992. Dessins animés. Un fils de mineur vient à la rescousse d'une jolie princesse aux prises avec d'infâmes êtres maléfiques.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Décibel
18h00 Les Forges du désert
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Le Fugitif**. *Am. 1993. Drame policier. Condamné à la peine capitable pour un meurtre dont il est innocent, un fugitif tente de retrouver le véritable coupable.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
22h25 Le «Journul» de François Pérusse
22h40 Évangélisation 2000
23h20 Infopublicités
0h50 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 30 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à Verdun, par Mgr Jean-Claude Turcotte.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Histoires de musées (L)
Taxi pour l'Amérique (Ma)
Les idées lumière (Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h30 Les Zap
8h00 Zig zag café
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Infos
10h03 Téléscope (L)
L'entretien (Ma)
Noms de Dieux (Me)
Outremers (J)
Les idées lumière (V)
10h30 La 50e avenue (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Gourmandises (Ma au J)
Bouillon de culture (L)
Revue de presse canadienne (V)
11h30 Faut pas rêver (Ma)
Miracle à l'Eldorado (Me)
Des racines et des ailes (J)
Les grands entretiens (V)
12h30 Fleurs et jardins (L)
Épopée en Amérique (Ma)
Découverte (V)
13h00 Funambule (L)
Chroniques Classiques (Me)
Vins et fromages (V)
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La chance aux chansons
15h45 Gourmandises

Lundi

16h00 Les carnets du bourlingueur
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 La nuit du déluge
20h00 TV5 infos
20h03 Chroniques classiques
20h30 Concert classique
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Missa Solemnis
0h45 TV5 questions
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 infos
2h03 Téléscope
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mardi

16h00 Télétourisme
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Les idées lumière
18h00 Journal de France 2
18h30 Des racines et des ailes
20h25 TV5 infos
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La nuit du déluge
0h45 TV5 questions
1h00 Concert classique
2h00 L'entretien
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Télécinéma
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 infos
20h03 Méditerranéo
20h30 Épopée en Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Des racines et des ailes
1h10 Temps présent
2h00 TV5 infos
2h03 Sur les bancs du métro.. des hommes
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Magellan hebdo
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 Une aventure de Nestor Burma
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Envoyé spécial
0h45 TV5 Questions
1h00 Épopée en Amérique
2h00 TV5 infos
2h00 Noms de Dieux
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Vendredi

16h00 Courants d'art
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 d.
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h27 TV5 Infos
20h30 La télé des Francofolies
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Une aventure de Nestor Burma
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 infos
2h03 Les chemins du Vatican
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Funambule
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Les carnets du bourlingueur
10h00 Magellan hebdo
10h30 Écrans du monde
11h00 Journal de TV5
11h15 Génies en herbe
12h00 Reflets Sud
13h00 Sport africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La télé des FrancoFolies
16h00 Thalassa
17h00 Vins et fromages
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Le faiseur
20h30 Union libre
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Questions
23h15 La disgrâce
0h45 Écrans du monde
1h15 Images de pub
1h30 Courants d'art
2h00 TV5 infos
2h03 La télé des francofolies
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

5h00 TV5 infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café
6h30 Sindbad
7h00 À bon entendeur
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Les mondes fantastiques
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Histoires de musées
10h00 TV5 Infos
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Qui mange qui ?
12h45 Images de pub
13h00 Va savoir
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Bienvenue au grand magasin
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Pyramide
17h00 La 50e avenue
17h30 Grands gourmands
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h00 TV5 Infos
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Questions
23h15 Jour de foot
0h00 Le faiseur
2h00 Les grands entretiens
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot
4h50 Revue de presse canadienne

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Branché
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Branché
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 La Facture
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Griffe
9h30 Médias
10h00 Trajectoires
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 La Facture
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien à Tokyo
17h30 Culture-Choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Médias
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Un Canadien à Tokyo
21h30 Franc jeu
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Vivre ici
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Point de presse
9h30 La Facture
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Un Canadien à Tokyo
13h30 Le Journal du siècle
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Toute une époque
18h00 Le monde ce soir
18h30 Culture-Choc
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien à Tokyo
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Culture-Choc
3h30 Courants du Pacifique
4h00 Impact

Gens d'ici

Foidart chez les Sœurs Grises

Daniel BAHUAUD

Aurèle Foidart vient d'être nommé directeur des opérations pour les Sœurs Grises. Entré en fonction le 13 mars, le Franco-Manitobain se dit heureux de son nouveau poste. « J'aime beaucoup ça, dit-il. On a une bonne équipe et les sœurs sont très accueillantes. Elles sont travaillantes aussi. La majorité des gens ne se rendent pas compte du travail qu'elles ont accompli et continuent à faire. Elles sont très actives, et leur travail est très positif. Je suis heureux que mon nouvel emploi cadre bien avec mes valeurs chrétiennes. Je suis choyé. »

En tant que directeur des opérations, Aurèle Foidart sera responsable de la gestion de toutes les résidences des Sœurs Grises au Manitoba et en Saskatchewan. « En ce moment, je vois à la révision de l'administration, explique-t-il. Nous voulons implanter des politiques et des procédures plus efficaces et plus modernes. Cela fait plusieurs années que les politiques n'ont pas été révisées. C'est important, d'autant plus que la Maison Provinciale des Sœurs Grises accueille à elle seule près de 60 religieuses. Et ça, c'est sans parler des autres résidences de Winnipeg, Saint-Vital et Sainte-Rose, ainsi que les deux en Saskatchewan. »


Aurèle Foidart.

Aurèle Foidart estime qu'il faudra aussi élaborer un plan de maintien à long terme des résidences. « Il faudra établir nos priorités à partir de nos ressources financières, dit-il. La gestion du fonctionnement et du maintien d'édifices, c'est du nouveau, mais heureusement, l'analyse des chiffres et l'élaboration des budgets, c'est mon fort. »

Aurèle Foidart a, en effet, une longue expérience en comptabilité, ayant travaillé plus de 18 ans pour la Astra Credit Union et la Caisse Saint-Boniface. « C'était un excellent emploi, mais il était temps de changer, explique-t-il. Et lorsque les sœurs m'ont demandé de venir travailler chez elles, j'étais ému. Ça démontre la confiance qu'elles avaient en moi. De plus, mon poste me donne l'occasion de travailler avec mon ancien patron, Raymond Lafond. C'est Raymond qui m'avait embauché alors qu'il était directeur de la Caisse Saint-Boniface. De nouveaux défis, des amis et un emploi qui cadre avec mes valeurs ; on ne peut pas demander mieux ! »

ÉCONOMIE

De plus en plus de femmes en affaires

Les femmes prennent de plus en plus leur place dans le monde des affaires et Winnipeg sera l'hôte d'une conférence internationale qui leur permettra d'échanger sur les défis qu'elles ont à relever.

Sandra POIRIER

Du 24 au 26 avril, plus de 300 femmes d'affaires, décisionnaires, fournisseuses de services et enseignantes en entrepreneuriat seront réunies au Centre des congrès de Winnipeg pour assister à une conférence internationale. Intitulée Femmes entrepreneures : d'un continent à l'autre, la conférence est organisée en collaboration avec le Centre d'entreprise des femmes et le secrétariat d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO).

« Il y a cinq ans, Winnipeg a été l'hôte de la conférence "Parcours" ensuite, il y a eu des conférences en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Cette année, la conférence est de retour à Winnipeg et on voulait faire quelque chose de plus grand », mentionne l'agente des communications au Centre d'entreprise des femmes, Annie Bédard.

« On voulait d'abord rassembler le plus de femmes possible. On voulait aussi leur fournir des possibilités de formations et démontrer qu'il y a de plus en plus de femmes qui se lancent en affaires », ajoute-t-elle.

Près d'une quarantaine d'ateliers portant sur des sujets tout aussi variés que la croissance des entreprises, les ressources humaines, la commercialisation, la technologie ainsi que l'épanouissement personnel et professionnel sont prévus au programme de cette conférence de deux jours et demi.

En plus des conférences principales qui seront traduites simultanément de l'anglais au français, au moins deux ateliers se dérouleront dans la langue de Molière. « Nicole Beaudoin du Réseau des femmes d'affaires du Québec présentera un atelier identifiant les principaux défis en entrepreneuriat et Martine Bordeleau des Services Internet Mabord fera un survol des possibilités d'utilisation d'Internet et explorera les possibilités du commerce électronique », explique Annie Bédard.

La conférence prendra son envol le 24 avril dès 19 h sur des airs de détente et d'humour. « La grande soirée canadienne en pyjama permettra de briser la glace sur une note agréable et de faciliter le réseautage », ajoute Annie Bédard.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire le 24 avril dès 15 h à l'hôtel Crowne Plaza. Les frais d'inscription sont de 350 $. « On a environ 300 inscriptions jusqu'à présent », indique Annie Bédard.


Archives La Liberté

Annie Bédard.

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

La voix des affaires

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA

ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Pour une auto propre, propre, propre !



C'est en donnant un coup de main à son beau-frère qui lavait des voiturettes de golf que Robert Charrière a eu l'idée de lancer son entreprise. Après un peu plus de huit ans à travailler comme concierge au collège régional Gabrielle-Roy, il avait le goût de faire autre chose et décide de démarrer sa petite entreprise de lavage de voiture. C'est ainsi qu'en mai 1999 naissait Rob's Auto Detailing.

Robert Charrière effectue le nettoyage complet de voitures pour les concessionnaires d'autos usagées ou pour les particuliers. Ses services comprennent le lavage extérieur et intérieur de la voiture, le shampooing du moteur et la finition lustrée des roues.

Attentionné et minutieux, Robert Charrière tente de redonner à la voiture le petit côté spécial qu'ont les voitures neuves. « Je passe beaucoup de temps à nettoyer l'intérieur du véhicule pour m'assurer que le propriétaire de l'automobile peut profiter pleinement de sa voiture, indique-t-il. Cette impression de propreté passe aussi par cette petite senteur de voiture neuve. »

La petite entreprise de Robert Charrière est située au 326, rue des Meurons. Parmi les clients réguliers de Rob's Auto Detailing, on compte Falcon Auto Leasing et Rev's Auto Garage de Saint-Boniface. « J'insiste beaucoup sur le service à la clientèle, souligne Robert Charrière. Si un client n'est pas satisfait du travail effectué sur la voiture, on en discute et je m'assure que le client est satisfait. Si le client est satisfait, je l'invite à partager son expérience avec d'autres personnes qui pourraient avoir besoin de mes services. »

« Le CDEM m'a donné un bon coup de main l'automne dernier quand j'ai déménagé mon entreprise à Saint-Boniface, explique Robert Charrière. Ils m'ont aidé à préparer mon plan d'affaires, j'ai eu accès à un petit prêt pour m'aider à m'installer et ils continuent à m'aider avec le marketing de mon entreprise. »

L'aide du CDEM est arrivée à un bon temps pour Robert Charrière. « Les mois d'hiver sont un peu plus lents pour une entreprise comme la mienne, confie Robert Charrière. C'est pourquoi l'appui du CDEM m'a été aussi précieux. Ils m'ont mis en contact avec des entrepreneurs qui pourraient avoir recours à mes services et m'ont fourni des conseils pratiques pour faire connaître mon entreprise. L'hiver a été un peu moins long avec le CDEM. »

Au cours des prochains mois, les responsables du CDEM continueront à suivre le développement de l'entreprise de Robert Charrière. En plus d'être à la recherche de nouveaux contrats avec des concessionnaires automobiles, Rob's Auto Detailing espère attirer une clientèle provenant du grand public. Il en coûte entre 125 $ et 175 $ pour le nettoyage complet d'une voiture.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :
Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Lazare, Saint-Georges, Somerset, M. R. Saint-Laurent, M. R. Ritchot, M. R. De Salaberry, M. R. Montcalm, M. R. Ellice.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@cedm.com
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

DÉVELOPPEMENT RURAL

Un forum de discussion au Québec

La deuxième Conférence rurale nationale à Magog-Orford permettra aux collectivités rurales de discuter du développement de leurs communautés.

Daniel BAHUAUD

La deuxième Conférence rurale nationale du gouvernement du Canada se déroulera du 27 au 30 avril à Magog-Orford au Québec. Elle permettra aux quelques 500 participants de faire le point sur les progrès et les défis auxquels font face les collectivités rurales. Les participants feront connaître aussi leurs initiatives et expériences en matière de développement dans leur différente communauté rurale.

La deuxième Conférence a été organisée dans le cadre du programme "Dialogue rural", une série d'échanges entre le fédéral et les régions éloignées du Canada qui ont débuté en 1998. Ses participants évaluent l'engagement et les réalisations du gouvernement fédéral dans ce dossier.

« La conférence nous fournit l'occasion d'examiner comment le gouvernement du Canada a donné suite à ces priorités, souligne le secrétaire d'état au Développement rural, Andy Mitchell. "Dialogue rural" permet aux collectivités de participer au processus de prise de décisions sur les politiques, programmes et services du gouvernement canadien qui les touchent. »

Membre directeur de la Corporation de développement communautaire de Montcalm, Richard Barnabé a participé à la première Conférence rurale qui s'est déroulée à Belleville au Québec à l'automne 1998. Il sera parmi les 16 participants manitobains à Magog-Orford. Le résidant de Saint-Jean-Baptiste estime que de telles rencontres sont très positives.

« Le fédéral est toujours à la recherche de suggestions pour faire avancer le développement économique et communautaire dans les régions, explique-t-il. En 1998 on a parlé par exemple de l'installation de centre Internet dans nos communautés, afin qu'elles puissent bénéficier du réseautage qui se fait dans les grands centres. Les conférences permettent de sonder les intervenants et de créer un forum de discussion sur le développement. La dernière fois, c'était très intéressant. »

Plusieurs conférenciers invités s'adresseront aux participants, incluant le président du mouvement Solidarité Rurale, Jacques Proulx et la directrice générale de la Educative Society de l'Île-du-Prince-Édouard, Aubrey Cormier. Le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief et le ministre fédéral des Travaux publics, Alfonso Gagliano, y seront également présents.

Avis public

Comité de révision

Rôle d'évaluation commerciale de 2000

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* et de la *Loi sur l'évaluation municipale*, le rôle d'évaluation commerciale de 2000 de la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie en a été déposée aux bureaux suivants :

- Bureau de l'évaluateur municipal, Rez-de-chaussée, 457, rue Main (Centre de services à la clientèle)
- Centre municipal, Rez-de-chaussée, Immeuble de l'administration, 510, rue Main

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes aura lieu LE 30 MAI 2000 dans la Salle du Comité de révision, 2ᵉ étage, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel au besoin, aux dates et lieux indiqués.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée « la loi », qui prévoit ce qui suit :

Requête en révision

42 (1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions

43 (1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 2000 EST LE 15 MAI 2000 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la *Loi sur l'évaluation municipale* L.R.M. 1989-1990 c.24, seront avisés par écrit quant à la date, l'heure et le lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec le personnel de la Direction de l'évaluation commerciale en appelant au 986-2353.

Brent Olynyk
Directeur du Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6

Fait le 14 avril 2000.

NOTE IMPORTANTE :

Les requêtes doivent être rédigées sur le formulaire du Comité de révision prévu à cet effet. Ces formulaires sont disponibles aux bureaux du Comité de révision situés au 300 de l'avenue Assiniboine, ou en appelant au 986-2700.

VISION 2000

Saint-Claude tourné vers l'avenir

Érick THÉBERGE

Une cinquantaine de résidants de Saint-Claude ont assisté, le 11 avril, à une présentation publique visant à expliquer les prochaines étapes à suivre afin de développer la "Vision" de Saint-Claude. La coordonnatrice des projets spéciaux du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Lina Le Gal, qui coordonnait la rencontre, explique que le but de la rencontre rappelle que la participation des citoyens est essentielle pour l'élaboration de la Vision.

« On n'est pas rendu à l'étape du plan de développement, précise-t-elle. Nous devons commencer par dresser un portrait précis de Saint-Claude. On a besoin de savoir quels sont les infrastructures, quel est le zonage des terrains de la communauté, etc. Il s'agissait d'un premier contact qui voulait expliquer le processus de l'étude et la réponse des gens a été très favorable. »

Tous les groupes socio-économiques de Saint-Claude étaient présents à la réunion, entre autres le Conseil municipal, la Corporation de développement communautaire (CDC), les groupes culturels, de loisirs et d'environnement.

Le grand public aura bientôt son mot à dire dans le processus.

« Les consultations publiques auront lieu le 13 mai, poursuit-elle, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de Saint-Claude sont invités à y participer. »

Les consultations prendront la forme d'ateliers thématiques sur l'agriculture, la santé et le tourisme. Une assemblée plénière est prévue à la fin de la journée afin de mettre en évidence les conclusions débattues par les résidants de Saint-Claude tout au long de la journée.

Après avoir recueilli tout ce qu'il peut être utile de savoir sur Saint-Claude et pris en considération les recommandations faites en assemblée plénière, la firme Gaboury, Préfontaine et Perry, produira une première esquisse de la vision de Saint-Claude. Cette ébauche sera soumise à la Corporation de développement communautaire et au Conseil municipal de la communauté avant d'être présentée au grand public.

Financée par le CDEM, l'étude veut permettre aux résidants de Saint-Claude de se donner une direction commune. Selon Lina Le Gal, elle devrait générer, à long terme, des impacts économiques positifs.

Canadian Parents for French

recherche un.e

COORDONNATEUR(TRICE) DE CAMP

Pour un camp de jour intinérant de langue française. Il se déplacera dans huit localités du Manitoba.

L'hébergement aura lieu chez des parents locaux. Le/la **coordonnateur(trice)** sera responsable d'organiser le camp. Un certain nombre d'heures seront réservées en mai et juin à la planification et à la formation. Le/la candidat.e bilingue qui sera retenu.e aura acquis de l'expérience dans des camps de jour et suivi des études postsecondaires en éducation ou en récréologie, réanimation cardiorespiratoire et premiers soins ou être prêt à les acquérir, permis de conduire valide et véhicule. Le kilométrage sera remboursé à raison de 0,20 $/km. Un rapport final sera requis avant la fin d'octobre 2000.

Mai-juin : Réunions à l'occasion avec le Conseil provincial pour la planification des activités du camp, l'embauche de personnel, la formation du personnel, ainsi que l'évaluation des besoins en matériel.

Juillet-août : Huit semaines commençant le 3 juillet 2000 et finissant le 25 août.

Salaire : 800 $ pour frais de coordination ainsi que 9,00 $ de l'heure pour les heures travaillées au camp même.

Faire parvenir votre curriculum vitae (en anglais svp) à :

Canadian Parents for French Manitoba
255, avenue Taché, 3e étage
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1Z8

Télécopieur : (204) 222-8180
Courriel : cpfmb@cpfmb.com

DATE LIMITE : le 28 avril 2000

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École/Collège régional Gabrielle-Roy et École Sainte-Agathe** :

Poste permanent à 100 % du temps

• 50 % musique et harmonie
École/Collège régional Gabrielle-Roy

• 50 % musique et harmonie et autres matières
École Sainte-Agathe

L'entrée en fonction se fera le 28 août 2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction **avant le mardi 25 avril 2000** :

Monsieur Mario De Rosa
Directeur
École/Collège régional Gabrielle-Roy
Case postale 430
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Téléphone : (204) 878-2147 **Télécopieur : (204) 878-3495**

et

Madame Linda Hacault
Directrice
École Sainte-Agathe
Case postale 40
Sainte-Agathe (Manitoba)
R0G 1Y0

Téléphone : (204) 882-2275 **Télécopieur : (204) 882-2327**

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant au **Collège Saint-Jean-Baptiste** pour l'année scolaire 2000-2001 :

Contrat permanent à 85 % :
Enseignant.e (S1 à S4) • Sciences et mathématiques

L'entrée en fonction se fera le 28 août 2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction du Collège Saint-Jean-Baptiste **avant 16 h le jeudi 27 avril 2000** :

Monsieur Jules Rocque
Directeur
Collège Saint-Jean-Baptiste
Case postale 130
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

Téléphone : (204) 758-3501 **Télécopieur : (204) 758-3243**

AGENT OU AGENTE DE POLICE

Le Service de police de la Ville de Winnipeg cherche à recruter des personnes fortement motivées ayant un désir sincère de servir le public, en vue de combler un certain nombre de vacances prévues pour des postes d'agent(e) de police.

Le processus de sélection comprend des examens écrits, des tests physiques, un examen médical, un test de dépistage de drogues illégales, des entrevues, une enquête sur les antécédents des candidats, et des tests psychologiques.

Les candidats doivent :

- détenir un diplôme d'études secondaires (équivalent au diplôme manitobain de 12e année),* (un diplôme d'études postsecondaires constituerait un atout);
- détenir un permis de conduire valide de classe 5, obtenir un permis de conduire de classe 4 avant d'être embauchés, et ne pas avoir plus de 4 points de pénalisation à leur dossier d'automobiliste** (évaluation faite par le Service de police);
- avoir au moins dix-huit ans;
- être citoyens canadiens ou immigrants reçus;
- n'avoir aucun dossier criminel pour lequel un pardon n'a été octroyé;
- satisfaire aux normes de la vue présentement en vigueur au Service de police;***
- être en bonne forme physique et jugés capables d'entreprendre les tâches policières, selon une évaluation fondée sur des épreuves pertinentes;
- avant de recevoir une offre d'emploi, les candidats devront présenter un certificat valide de secourisme général de l'Ambulance Saint-Jean et un certificat valide de soins immédiats en RCR.

Les personnes qui habitent à moins de 400 kilomètres de Winnipeg doivent faire demande **en personne** munies de l'extrait de leur dossier d'automobiliste à jour (30 jours), d'une preuve de niveau de scolarité, et de leur curriculum vitae. **Les personnes qui habitent à plus de 400 kilomètres de Winnipeg peuvent faire demande par la poste.** Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de recrutement en composant le 986-6204.

Les demandes d'emploi sont présentement acceptées :

LIEU : **Bureau du personnel du Service de police de Winnipeg**
Immeuble Dynasty, 180, rue King, 6e étage
HEURE : **de 8 h 30 à 15 h 30**
DATE LIMITE : **le 15 mai 2000**

On peut se procurer une formule de demande d'emploi en ligne à l'adresse suivante : www.city.winnipeg.mb.ca/police.

LES PERSONNES AYANT POSÉ LEUR CANDIDATURE APRÈS LE 18 DÉCEMBRE 1998 NE SONT PAS TENUES DE POSTULER À NOUVEAU. LES DEMANDES ADMISSIBLES SERONT RAPPELÉES AUTOMATIQUEMENT.

* Copie originale du diplôme d'études secondaires; copie originale du diplôme universitaire; bulletin de notes certifié ou certificat d'équivalence d'études secondaires. (Les photocopies ne sont pas acceptées.)

** L'extrait du dossier de l'automobiliste peut s'obtenir de n'importe quel bureau de la Direction des véhicules automobiles. Le permis de conduire avec carte-photo est essentiel à chaque étape du processus.

*** Les candidats doivent subir un examen de la vue ainsi qu'un test de dépistage du daltonisme au moment de leur mise en candidature. Les personnes qui portent des verres de contact devront les enlever six heures avant de passer ce test.

LA VILLE DE WINNIPEG SOUSCRIT AU PRINCIPE DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.

ON ENCOURAGE LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES, LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES PERSONNES BILINGUES À POSER LEUR CANDIDATURE.

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)
est à la recherche d'un ou d'une
ADJOINT(E) À LA DIRECTION

Fonction :

Le ou la titulaire de ce poste doit posséder un bon esprit d'équipe et des aptitudes de motivateur ainsi qu'une connaissance approfondie des pratiques et des principes comptables généraux. Relevant directement du directeur général, le mandat sera le maintien de la bonne gestion de toute la comptabilité et la gestion des ressources humaines de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Par le biais de coordination et de planification, la personne assurera la tenue et le contrôle des budgets et des états financiers mensuels et annuels ainsi que les rapports aux diverses instances gouvernementales. La personne aura la responsabilité de la gestion des ressources humaines et des infrastructures de l'association.

Exigences :

Les connaissances nécessaires pour ce poste sont :

- connaissance de la communauté fransaskoise et de sa structure;
- diplôme ou certificat en administration des affaires; ou
- comptable en management accrédité (CMA) avec trois ans d'expérience ou équivalence;
- diplôme ou certificat en gestion des ressources humaines ou équivalence.

Durée : plein temps, contrat d'un an (renouvelable)

Lieu de travail : Regina (Saskatchewan)

Entrée en fonction : mi-mai

Le salaire sera déterminé en fonction de la formation et de l'expérience du candidat ou de la candidate.

Faites parvenir votre demande d'emploi incluant votre curriculum vitae et trois références, sous enveloppe scellée avec mention (confidentiel), **avant le 1er mai 2000** au :

Comité de sélection
Assemblée communautaire fransaskoise
220 – 3850, rue Hillsdale
Regina (Saskatchewan)
S4S 7J5

Tél. : (306) 924-8535
Courriel : dg.acf@sk.sympatico.ca

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue THÉRÈSE MARIE LILIANE MENARD, du village de Saint-Malo, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 9e étage, 400, avenue St. Mary, Winnipeg, Manitoba R3C 4K5 à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 32144-4) le ou avant le 15e jour de mai 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour d'avril 2000.

TAYLOR MCCAFFREY
AVOCATS ET NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL. : 988-0304

PLAN FINANCIER AVIS PUBLIC

Le public est avisé de ce qui suit : Conformément au paragraphe 162(2) de la *Loi sur les municipalités*, le Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys tiendra une audience publique conçernant le plan financier pour l'exercise 2000, à la salle du conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys, le 11 mai 2000, à 19 h 30.

Le Conseil entendra alors toute personne intéressée à présenter ses observations, poser des questions ou formuler une opposition au sujet du plan financier.

Les personnes intéressées peuvent examiner une copie du plan financier au bureau du Village, situé au 466, rue Sabourin, durant les heures normales de bureau.

Le 14 avril 1999

Suzanne Hébert
Directrice générale

CENTRE D'ENTREPRISE DES FEMMES

Centre d'entreprise des femmes
240, avenue Graham, bureau 130
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0J7

Réceptionniste bilingue

recherche une personne enthousiaste et organisée, ayant d'excellentes habiletés en service à la clientèle et en communication, pour occuper le poste de **réceptionniste bilingue**. Ce poste plaira à une personne ayant *au moins deux ans d'expérience* dans un rôle de réceptionniste. **Responsabilités principales :** accueillir la clientèle; répondre aux questions reçues par téléphone; s'occuper des rendez-vous et des inscriptions aux ateliers pour les clients; et diverses autres tâches liées à la gestion du bureau. **Exigences :** compétences avec Windows 95, MS Office, Excel, Acces et Powerpoint; *capacité de s'exprimer en français (essentiel).*

Le Centre prône l'équité en matière d'emploi. Veuillez envoyer par la poste une lettre de présentation, accompagnée d'un curriculum vitae, à : Mme Pat Sargeant. **Date limite : le vendredi 5 mai.** *Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature; cependant, nous contacterons seulement celles qui seront convoquées en entrevue.*

Villa Youville inc.

COORDINATEUR(TRICE) DES RESSOURCES AUX LOCATAIRES

La Villa Youville inc. sollicite des candidatures au poste de coordinateur(trice) des ressources aux locataires.

MANDAT :

Le candidat(e) à ce nouveau poste assumera la responsabilité de coordonner une panoplie de services aux locataires tels que développés et/ou approuvés par le Conseil d'administration de la Villa Youville.

EXIGENCES :

- démontrer des qualités de direction;
- expérience en gérance de projet (un atout, mais non obligatoire);
- avoir un permis de conduire;
- habileté à communiquer efficacement avec le public en général et entre autres avec les personnes âgées;
- habileté à communiquer efficacement (oral et écrit), en anglais et en français;
- démontrer de bonnes relations interpersonnelles avec les personnes âgées, avec le public en général et avec les bénévoles

HEURES DE TRAVAIL :

- Poste à temps partiel (20 heures par semaine)
- Être dispose à assumer un horaire flexible

REMUNÉRATION : 9,17 $/heure

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Aussitôt que possible

Les personnes intéressées enverront leur demande et curriculum vitae **avant le 2 mai 2000** à :

Villa Youville inc.
Département des ressources humaines
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9
Télécopieur : (204) 422-5842

La Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste

D'AGENT.E D'INDEMNISATION

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour combler, dans les plus brefs délais, un poste à terme d'agent.e d'indemnisation; ce terme achèvera le 31 décembre 2000.

L'agent.e d'indemnisation agira comme liaison entre les demandeurs et le régime d'assurance-invalidité de longue durée. Ses responsabilités particulières comprendront la tenue d'entrevues avec les demandeurs et la direction de ces derniers à travers le processus de demande, la consultation avec les prestateurs des programmes de réhabilitation, et la transmission d'information pour le règlement des demandes d'indemnisation.

La personne recherchée doit posséder d'excellentes compétences en communications interpersonnelles et en organisation; elle doit aussi posséder des compétences en informatique et être prête à travailler au sein d'une équipe. Des connaissances et de l'expérience au sujet des procédures de règlement et de gestion des demandes d'indemnisation, de la terminologie médicale, des méthodes de réadaptation et des contrats d'assurance-invalidité seraient considérées des atouts. La personne recherchée doit posséder une éducation post-secondaire relative ou une éducation et de l'expérience équivalentes. Des compétences en communication orale en français seraient considérées un atout.

La MTS offre d'excellentes conditions de travail et un programme complet d'avantages sociaux. Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire annuel est de 47 940 $ calculé au prorata.

Les candidates et candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et du nom de deux personnes pour référence, au plus tard **le vendredi 28 avril 2000 à 16 h 30**, aux coordonnées suivantes :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : (204) 888-7961
Télécopieur : (204) 831-0877
Courriel : cgushuliak@mbteach.org

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

cherche à combler ce poste **permanent** à temps partiel (0,8) :

École St-Avila
• Cente d'immersion française
M-6
enseignant(e) de musique
(bilingue français/anglais, expérience en Orff),
débutant le 29 août 2000.

Veuillez adresser votre demande et soumettre votre curriculum vitae complet en y indiquant les noms de trois personnes pour fin de référence **d'ici le 1er mai 2000 à 16 h** à :

M. Jean A. Beaumont
Directeur général
Division scolaire
de Fort Garry n° 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Télécopieur : (204) 488-2095

Nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes à qui nous accorderons une entrevue.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Sainte-Agathe** :

Enseignant.e
7e, 8e et S1 (matières à déterminer)
Contrat permanent à 90 %

L'entrée en fonction se fera le 28 août 2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la directrice **avant 16 h le mardi 25 avril 2000** :

Madame Linda Hacault
Directrice
École Sainte-Agathe
Case postale 40
Sainte-Agathe (Manitoba)
R0G 1Y0

Téléphone : (204) 882-2275 **Télécopieur : (204) 882-2327**

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour

UN PROFESSEUR OU UNE PROFESSEUR DE REMPLACEMENT EN COMPTABILITÉ

Qualifications requises :

- doit posséder soit un titre comptable reconnu (C.A., C.M.A. ou C.G.A.) ou un Baccalauréat en administration des affaires (spécialisation - comptabilité) avec une expérience de travail pertinente en comptabilité;
- expérience dans le domaine des affaires;
- expérience en enseignement serait un atout;
- maitrise du français oral et écrit;
- sens de l'organisation et esprit d'équipe.

Rémunération :
classification et salaire selon la convention collective

Terme de remplacement :
du 1er août 2000 au 31 juillet 2001

Entrée en fonction : le 1er août 2000

Date limite pour pour la réception des demandes :
le 28 avril 2000

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae ainsi que les noms de trois répondants ou répondantes à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
www.ustboniface.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Technicien.ne en informatique

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste de **technicien.ne en informatique**

Tâches :

- installation, réparation, entretien et mise à jour des logiciels et des équipements;
- toute autre tâche connexe déterminée par le supérieur immédiat.

Connaissance requises :

- Windows 95, 98 et NT.
- Gestion de réseau.
- Logiciels : Microsft Office.
- Expériences pertinentes.
- Maîtrise de la langue française et de la langue anglaise.

Salaire :

- selon l'échelle salariale.

Exigences :

- Doit posséder une voiture et un permis de conduire valide. Le poste exige des déplacements.

L'entrée en fonction se fera le 10 juillet 2000.

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces pertinentes et de références professionnelles **avant le 28 avril 2000** :

Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobain n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 **Télécopieur : (204) 878-9407**

La Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste de

CADRE ADMINISTRATIF

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour combler un poste de cadre administratif pour un terme d'un an. La candidate ou le candidat choisi.e oeuvrera comme personne-ressource auprès des membres individuels (y inclus la gestion des différends de personnel), des associations locales et de l'organisation provinciale.

Les candidates et candidats doivent détenir un brevet d'enseignement et avoir de l'expérience en enseignement; elles et ils doivent aussi posséder des compétences supérieures en communication et en relations humaines, avoir de l'expérience en résolution de problèmes et doivent pouvoir traiter de tâches multiples. Le poste exige des déplacements fréquents, une automobile est donc requise. Des compétences en communication orale en français seraient considérées un atout.

La MTS offre d'excellentes conditions de travail et un programme complet d'avantages sociaux. Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire annuel est de 71 555 $. La date d'entrée en fonction est le 1er août 2000 ou à un moment convenable aux deux parties.

Les candidates et candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et du nom de deux personnes pour référence, au plus tard **le vendredi 28 avril 2000 à 16 h 30**, aux coordonnées suivantes :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : (204) 888-7961
Télécopieur : (204) 831-0877
Courriel : cgushuliak@mbteach.org

La Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste de

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE
du programme d'aide aux enseignantes et enseignants

La Manitoba Teachers' Society administre un Programme d'aide aux enseignantes et enseignants de la province. La MTS est à la recherche d'une personne pour combler un poste de conseiller suite à une retraite. La candidate ou le candidat choisi.e entrera en fonction à compter du 1er septembre 2000.

Les responsabilités des conseillers comprennent la prestation de services de consultation individuelle aux membres du personnel enseignant de la province. Les activités des conseillers sont supervisées par le Secrétaire général. Les candidates et candidats doivent être expérimentés en consultation auprès des adultes et détenir un diplôme universitaire avec une majeure en consultation. L'expérience dans les écoles publiques du Manitoba est souhaitable. Le poste exige des déplacements fréquents, une automobile est donc requise. Des compétences en communication orale en français seraient considérées un atout.

La MTS offre d'excellentes conditions de travail et un programme complet d'avantages sociaux. Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire annuel est de 71 555 $ à 92 550 $.

Les candidates et candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et du nom de deux personnes pour référence, au plus tard **le vendredi 28 avril 2000 à 16 h 30**, aux coordonnées suivantes :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : (204) 888-7961
Télécopieur : (204) 831-0877
Courriel : cgushuliak@mbteach.org

La Division scolaire La Montagne n° 28

est à la recherche de candidatures pour combler le poste suivant :

Division
Psychologue
Demi-temps (poste permanent)

Entrée en fonction : aussitôt que possible.

Veuillez soumettre votre demande d'emploi à :

Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone : (204) 248-2228
Télécopieur : (204) 248-2482

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ALBERTA BERNIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 12e jour de mai 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour d'avril 2000.

Laurent J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

EMPLOI D'ÉTÉ: Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue. Tu aimes servir le public et es prêt(e) à travailler les fins de semaine, les jours et/ou soirées. Envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 15 avril au: Jardins St-Léon, 34, Place Georges-Forest, Saint-Boniface R2H 3H5. Un permis de conduire est un atout majeur. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées. 233-5618.
994-

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus de renseignements envoyez une enveloppe préadressée à: O.P.T.D., 6-2400, Dundas street west, suite 541, Réf: 1489, Mississauga (Ontario) K5K2R8.
019-

SERVICES PAYSAGER: Pour vos petits travaux de nettoyage ou d'aménagement paysager. Il est aussi possible de louer des rotoculteurs, « aerator » et « power-rake ». Les Jardins St-Léon, 419, chemin St-Mary's, 237-7216 ou cellulaire : 791-8834.
995-

RECHERCHE

RECHERCHE ACCOMPAGNATEUR(TRICE) pour un homme intéressé à faire des activités sociales (golf, promenade, magasinage, etc.). Il est important d'être bilingue et de posséder une voiture. Renseignement Dina au 224-3465.
007-

RECHERCHONS UN PROFESSEUR DE PIANO qui pourrait venir enseigner le piano un jour par semaine à Sainte-Agathe. Appellez Colette au 1 (204) 882-2503.
021-

RECHERCHE: Une gardienne le lundi, jeudi et vendredi pour fillette de trois ans. Nord de Saint-Boniface. Mona après 17 h au 233-2744.
024-

À LA RECHERCHE D'UN CHALET À LOUER: à la plage Albert, du 23 juillet au 6 août. De préférence près de la plage, avec au moins trois chambres à coucher. Composez le 237-7632.
025-

À VENDRE

CONDO À VENDRE 989 pi² à Saint-Boniface: 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 5 appareils, foyer au gaz, air climatisé. 96 000 $. 253-8095.
992-

À VENDRE: Dans la ville de Sainte-Anne, 2 lots de 1 1/2 acre sur le chemin Seine. Téléphone : 422-5208.
003-

MAISON À VENDRE: À Saint-Pierre-Jolys, garage double attaché, 3 chambres à coucher, 1 420 pi², air climatisé, piscine. Demandez pour Maxine au (204) 433-7525.
009-

CHALET À VENDRE: Plage Albert. Très près de la plage, 2 chambres à coucher, grand solarium, meublé. Tél. : 256-4524.
026-

À VENDRE: Appartement d'une chambre à coucher de luxe à Saint-Vital, près de la rivière à 10 minutes du centre d'achat Saint-Vital, endroit tranquille. 660 pi2, 113 $ frais de condo/mois. Seulement 59 900 $. **Venez visiter le dimanche 30 avril de 14 h à 16 h. 254-7409.**
027-

À VENDRE: Divan à deux sections, inclinable à deux positions. Couleur bleu gris et trace de vieux rose. Excellent état 499 $. Composez le (204) 758-3209.
028-

À LOUER

À LOUER: Rue Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher disponible immédiatement, tout près du Collège, service d'autobus en face, buanderie sur les lieux, propre et tranquille. 355 $ par mois. Comprend tous les services. 255-1578.
012-

À LOUER: Luxueux condo dans le sud de la France. Exellente localisation centrale, accès rapide à la Méditérranée, près de plusieurs grottes, châteaux médiévaux et près des sites historiques. À une heure de route de l'aéroport de Toulouse. Entièrement équipé avec cuisine, literie et ustensiles. Contactez Dorland au (780) 486-6004.
016-

À LOUER: Appartement de 2 grandes chambres à coucher, avec balcon. Disponible le 1er mai. Près du Collège et de l'Hôpital. Contactez Jeanne au 237-6137.
017-

À LOUER: Près du Collège, appartement d'une chambre à coucher, propre. 410 $/mois services compris. Disponible le 1er mai. 233-8887.
018-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, près de l'Hôpital Saint-Boniface. Récemment rénové, plancher de bois franc. Disponible le 1er mai. Stationnement, chauffage, buanderie et eau compris. Idéal pour une personne (non-fumeur). 395 $/mois. 269-1178 ou 237-3825.
022-

À LOUER À SAINT-BONIFACE: Chambre à coucher avec salon au sous-sol (meublé ou non). Salle de bain et cuisine au 1er étage à partager. Buanderie et les services compris. 250 $/mois. Composez le 233-2879 le soir ou 946-8408 le jour.
023-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher rue Aulneau et Despins, près du CUSB, service d'autobus en face, service de buanderie sur place, propre et tranquille. 355 $/mois, comprend tous les services. 255-1578.
981-

MAISON À LOUER À SAINT-BONIFACE: 2 chambres à coucher, laveuse et sécheuse, grande cour clôturée, système de sécurité, stationnement pour deux voitures. 495 $/mois plus services. Composez le 878-3251.
029-

À LOUER: Appartement de 1 chambre à coucher. Place de ville. Propre, tranquille et sécuritaire. Air climatisé et entrepôt. Près de la Fourche et de l'Hôpital général Saint-Boniface. Services publics inclus. Disponible immédiatement. 667-6998 ou 942-4100.
030-

Nécrologies

M. l'abbé Rosaire Lambert

M. l'abbé Rosaire Lambert est décédé le 11 avril, à l'Hôpital général Saint-Boniface, à l'âge de 77 ans.

L'abbé Lambert né le 24 octobre 1922 à La Pocatière (Québec) était fils de feus François-Xavier Lambert et Mary Vallière.

Il fit son école primaire à La Pocatière (1929-1936), son collège à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1936-1943) ainsi que sa Philosophie (1943-1945). Il obtint son B.A. de l'Université Laval (1945). "Mapping & Surveying" 1960 à Scanton (Ohio) et "Building Estimating" de l'Université McGill (1965). Il fit sa Théologie à Saint-Boniface (1967-1968) et à Edmonton (1969-1971). Bac. Théologie – Newman Theological College (1971).

Incardiné au diocèse de Saint-Boniface en 1967 il fut ordonné prêtre le 13 juin 1971 en l'église Saint-Émile à Saint-Vital par Mgr Maurice Baudoux.

Il fut successivement : vicaire à La Broquerie (1971); vicaire économe à Woodridge et région et vicaire à Saint-Émile (1972); curé à Fannystelle et Starbuck (1975); curé à Saint-Léon (1983) et Otterburne (1986). Il prit sa retraite en octobre 1986 et tout en demeurant à la résidence Saint-Antoine il demeura en disponibilité de ministère. Il se rendit comme vicaire dominical aux Saints-Martyrs-Canadiens (1987) et comme aumônier adjoint au Centre Hospitalier Taché (1987). Il continua à rendre service aux paroisses et aux chapelles d'été en besoin. Dans sa grande bonté de cœur, Rosaire était toujours prêt à rendre service.

M. l'abbé Rosaire Lambert laisse dans le deuil : quatre frères, Richard Lambert (Rivière Ouelle), Dr Benoit Lambert (Hull), R.P. Bernard Lambert, O.P. (Québec) et Josaphat Lambert (Sainte-Foye); deux belles-sœurs : Noëlla (Jules) Simard (Rimouski) et Jacqueline (Pierre) Gendron (La Pocatière). Il laisse aussi 22 neveux et nièces, dont Hélène Lambert.

Le corps sera exposé une demi-heure avant la messe. La messe a eu lieu le vendredi 14 avril, à 14 h, à la Cathédrale de Saint-Boinface, 151, avenue de la Cathédrale. L'inhumation aura lieu au Cimetière de La Pocatière (Province de Québec).

La direction des funérailles de M. l'abbé Rosaire Lambert a été confiée au Salon Mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Son Excellence Mgr Antoine Hacault (1926-2000)

Après une brève maladie, à l'Hôpital général Saint-Boniface, le 13 avril 2000, est décédé à l'âge de 74 ans, Mgr Antoine Léon Hacault, archevêque de Saint-Boniface, né à Bruxelles, Manitoba le 17 janvier 1926.

Monseigneur Hacault fut précédé par ses grands-parents Louis et Léontine Hacault, Émile et Mathilde Mangin ainsi que ses parents, François Hacault et Irma Mangin, sa belle-mère, Agathe Angers, plusieurs tantes et oncles dont le père Gaston Hacault, jésuite.

Monseigneur Hacault rejoint d'autres membres de la famille qui l'ont précédé : sa sœur Dorothée (Michael), son frère Roland, ses beaux-frères, Maurice Tack (Céline), Adolphe Foidart (Julie), et Louis Fiola (Jeanne) ainsi que ses belles-sœurs Odile Rheault (Jean) et Monica Gagnon (Benoit).

Monseigneur Hacault laisse dans le deuil deux tantes, Rose Mangin et Dorothée Maples (Angers), huit frères et sept sœurs : Hubert (Marie), Anna (Simon), Louise (Achille), Julie, Céline, Jean, Benoit, Armand (Yvette), Mathilde (Jean), Jeanne, Germaine, Lucien (Simonne), Michel (Patsy), Gaston (Heather) et Émile (Sylvie). Il laisse aussi dans le deuil un quatrième beau-frère, Michael, ainsi que de très nombreux neveux et nièces, cousins et cousines et toute la communauté de la paroisse de Bruxelles.

Doué et armé d'une foi inébranlable, tu as su, Antoine, exprimer ton amour et ton respect envers les membres de ta famille de façon soutenue au cours de ton séjour sur terre. Nous retenons de tes grands voyages, les liens que tu as renoué avec la famille européenne, les grandes péripéties qui t'ont souvent amené à Rome pour travailler auprès du Saint-Père, les nombreux séminaristes, prêtres, réfugiés qui venaient partager avec nous les repas de Noël et les célébrations familiales. Nous nous souvenons aussi de ces rencontres intimes lors de tes anniversaires où, avec tes frères et sœurs et la famille immédiate, régnait une ambiance de joie et de bonheur de ses retrouver et de partager les souvenirs de famille, les peines et les joies de chacun. Nous te remercions d'avoir présidé aux nombreux baptêmes, mariages et oui, même décès, alors que tes paroles éloquentes parvenaient à nous faire comprendre l'Esprit qui soufflait en toi. Tu as fait grandir dans l'amour et dans la charité une famille qui te sera toujours reconnaissante.

Ton grand amour pour la famille n'est pas passé inaperçu. Ta simplicité et ton humilité ont marqué tous ceux que Dieu a mis sur ta route et ta grande joie nous marquera pour toujours. Que Dieu t'accueille à bras ouverts dans son royaume et qu'Il t'accorde une place privilégiée auprès des siens !

Antoine Hacault fit ses études primaires à l'école Sainte-Marie de Bruxelles, ses études secondaires et universitaires au Collège de Saint-Boniface (1939-1947) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Saint-Boniface. Il obtint un doctorat à l'Université Saint-Thomas (Angelicum) à Rome (1954) ainsi que des doctorats honorifiques de St. John's College (Winnipeg), de l'Université du Manitoba et du Collège universitaire de Saint-Boniface.

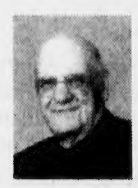
Mgr Hacault fut ordonné prêtre par Son Excellence Mgr Georges Cabana à Bruxelles le 20 mai 1951. Lors de son ordination à l'épiscopat, il choisit comme devise : « In Evangelium servus Dei ». Évêque auxiliaire le 30 juillet 1964, il est nommé coadjuteur le 28 octobre 1972. Le 7 septembre 1974, il devient le sixième évêque et le cinquième archevêque de Saint-Boniface. Le 15 janvier 1975 il reçoit le pallium.

L'abbé Hacault fut vicaire à Saint-Eugène (1951), aumônier au Sanatorium de Saint-Boniface, Saint-Vital (1954); aumônier de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (1956); professeur de théologie au Grand Séminaire (1954-1964); vicaire dominical à Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, ainsi qu'à la paroisse Blessed Sacrament (1956); directeur de la revue « Les Cloches de Saint-Boniface », promoteur de l'Œuvre diocésaine du Brésil (1961) et recteur du Collège de Saint-Boniface (1966-1969). Il fut théologien personnel de Son Excellence Mgr Baudoux pour le Concile Vatican II. Il fut membre du Secrétariat pour les Non-croyants (1973-1983). Le Pape Jean XXIII l'a nommé parmi les « Periti » (les experts) du Concile. Il fut membre du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens (1976-1989) et membre du Conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface (1975-2000). Il fut président de la Commission épiscopale de liturgie (secteur francophone) 1987-2000, et du Comité de diffusion des célébrations liturgiques (1977-2000). Il fut président de la Conférence des Évêques de l'Ouest (W-CC-O) 1988-1992).

Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 19 avril à 14 h.

Vu l'intérêt marqué de Mgr Hacault pour la relève des prêtres et la formation de nouveaux pasteurs dans l'Église, nous invitons les gens qui le désirent à laisser, pendant le temps des prières ou de visite à la Cathédrale ou à l'Archevêché, une offrande en prolongement de l'esprit qui l'a animé durant toute sa vie.

La direction des funérailles de Monseigneur Hacault a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Victor Bouchard

Entouré de sa famille, Victor Bouchard est décédé le samedi 16 avril 2000 à l'Hôpital de Sainte-Anne à l'âge de 79 ans.

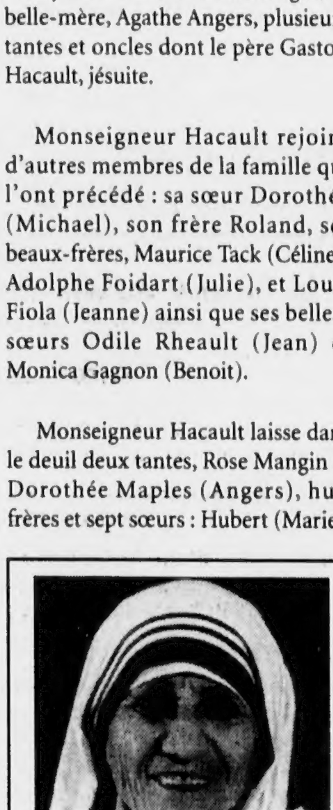
Il a été précédé par son père Adrien, sa mère Emelia Lambert, son fils André, et deux frères Edmond et Roméo.

Il laisse dans le deuil son épouse Claire (née Beaudette) après 55 ans de mariage, six enfants : Louise Letain, Annette Demers (Gilbert), Roger (Annette Moquin), Agathe Ross (Aimé), Denis (Line Moquin), Norman (Monique Moquin); 17 petits-enfants; deux arrière-petits-enfants; cinq frères et sept sœurs ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.

Les prières ont eu lieu à l'Église de Saint-Jean-Baptiste le mardi 18 avril à 13 h 30. La messe a suivi à 14 h, présidée par l'abbé Raymond Brémaud.

Les amis qui le désirent peuvent exprimer leurs sympathies en offrant un don à l'organisme de charité de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Morris, (204) 746-2451.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.R.

JURICOURRIEL

To swear et assermenter

Sous l'influence du verbe anglais *to swear*, les avocats et avocates ont parfois tendance à dire *déclaration assermentée* ou encore *l'affidavit a été assermenté devant moi*. Il s'agit d'un emploi fautif qu'on peut facilement corriger si on comprend bien le sens de assermenter en français.

Le verbe assermenter s'entend seulement du fait de lier quelqu'un par serment, de lui faire prêter serment. Donc, il ne s'emploie que pour des personnes et jamais pour des choses.

Voici des exemples dans lesquels le verbe *to swear* se rend correctement par assermenter, étant donné qu'il vise des personnes :

- Le juge assermente le témoin avant qu'il rende son témoignage.
- Le témoin assermenté est celui qui a juré de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

Voici des exemples dans lesquels le verbe *to swear* ne peut se rendre par assermenter, étant donné qu'il vise des choses (on notera que, dans ce contexte, le participe passé *sworn* a généralement pour équivalent français la locution sous serment) :

- *sworn* statement : déclaration sous serment
- *sworn* testimony : témoignage sous serment
- *sworn* information : dénonciation faite sous serment
- *sworn* before me : déclaré sous serment devant moi

Objection à... Je m'objecte!

Objection, votre Honneur! Voilà une exclamation parfaitement correcte qui retentit tous les jours dans les salles d'audience. Toutefois, il arrive aussi qu'on entende l'expression fautive *Je m'objecte*, calquée sur la forme anglaise *I object*.

Le nom objection est bien français. Par contre, la forme pronominale *s'objecter* n'existe pas en français contemporain. Donc, plutôt que de dire *je m'objecte*, il faut employer d'autres formulations, comme par exemple : Je m'oppose à la question, ou plus simplement : Objection!

Voici quelques exemples de tournures qui comportent le nom objection et un des verbes qui l'accompagnent habituellement :

- On fait objection.
- On soulève une objection.
- On formule une objection.
- On présente une objection.
- On fait valoir une objection.

Voici d'autres tournures qui permettent de rendre en français l'idée visée par le verbe anglais *to object* :

- *To object* to an interpretation : Contester une interprétation
- *To object* to a measure : Protester contre une mesure

Le tribunal statue sur le bien-fondé de l'objection. Il peut accueillir ou rejeter l'objection, la trouver fondée ou non fondée. Dans ce dernier cas, le juge dit :

- L'objection est sans fondement.
- L'objection n'est pas fondée.

En terminant, notons que le verbe objecter n'est à proscrire que dans sa forme pronominale. Il possède des sens bien français, notamment celui d'opposer une objection à une opinion, une affirmation pour la réfuter (p. ex. : La défense a objecté, à titre d'alibi, que l'accusé était hors du pays au moment du crime).

Si vous n'y voyez pas d'objection, nous nous arrêterons ici pour aujourd'hui!

Pour nous délivrer de l'emploi fautif d'émettre

Au Canada français, le verbe émettre est souvent utilisé, dans le vocabulaire juridique et administratif, à titre d'équivalent servile du verbe anglais *to issue*.

Or, le verbe émettre n'a que les sens suivants en français :

1) Produire au dehors, en parlant de ce qui se transmet, se propage par radiation. Émettre de la chaleur, de la lumière. Dans le domaine des télécommunications, envoyer (des signaux, des images) sur ondes électromagnétiques.
2) Dans le vocabulaire financier, produire au dehors, mettre en circulation, offrir au public. Émettre un emprunt, un effet de commerce, un chèque, des actions, de la monnaie.
3) Au sens figuré, exprimer ou formuler en parlant de sentiments ou d'idées. Émettre une opinion, un voeu, un avis.

Dans le domaine juridique, le verbe *to issue* se rend très rarement en français par émettre, en dehors du vocabulaire financier. Voici quelques-uns des équivalents à utiliser selon le contexte : délivrer, donner, décerner, lancer, rendre.

- délivrer une autorisation (permis, licence) ou une attestation (certificat, diplôme)
- décerner un mandat de perquisition
- décerner, lancer un mandat d'arrêt
- donner un ordre
- établir des directives
- rendre une ordonnance
- accorder une injonction

Dans le *Code criminel*, on emploie l'expression délivrance d'un mandat de perquisition. En effet, en langue juridique, il n'y a pas de nom de la même famille que le verbe décerner.

SANTÉ

Guéri par l'amour

Grâce au don d'un rein et l'appui de sa famille, Ronald Marion a survécu à une des épreuves les plus difficiles de sa vie : la maladie de Wegener.

Daniel BAHUAUD

En 25 ans, Ronald Marion n'avait raté que trois jours de travail pour des raisons médicales. Pourtant, en 1995, il était forcé à la retraite après que ses reins, qui n'avaient jusque lors manifesté aucun malaise, ont subitement cessé de fonctionner. À l'occasion de la semaine nationale des greffes, qui a lieu du 23 au 30 avril, le Franco-Manitobain raconte son long cheminement vers la guérison.

« Un matin, je me suis levé et je me sentais faible, explique le résidant de Saint-Norbert. Le lendemain, j'étais encore plus faible. Le surlendemain, je suis allé à l'hôpital et on m'a dit que la situation était grave. On m'a vite mis en dialyse. Pendant un mois, j'ai passé toute une batterie de tests avant qu'ils m'annoncent que j'avais la maladie de Wegener. »

La maladie de Wegener s'attaque aux cellules des organes comme le ferait notre système immunitaire contre des corps étrangers. Jusqu'à présent la cause de cette maladie n'a pas encore été décelée et les scientifiques ne s'entendent pas à savoir s'il s'agit d'un virus, ou d'une sorte de cancer.

« Ça été un choc énorme, explique Ronald Marion. J'étais bien et je me rendais chaque jour à mon travail à Steinbach, à la Société du crédit agricole. Soudainement, on m'annonçait que ma vie était en danger et qu'il me faudrait une greffe. »

Son nom placé sur une liste d'attente, Ronald Marion a ensuite appris que son type sanguin rendait encore plus difficile la recherche d'un donateur, les personnes étant du groupe sanguin "O" ne pouvant recevoir un organe que d'une personne ayant le même type. Finalement, après maints examens médicaux, son cousin Denis Marion s'est avéré un donateur idéal.

« Je serai toujours reconnaissant à son égard, mentionne-t-il. Lorsque j'étais garçon habitant Saint-Arnoud, Denis et moi étions proches. Il venait nous rendre visite. Il a beaucoup aidé ma famille. Il a toujours été généreux. Il s'est déplacé de Calgary pour me visiter à l'hôpital. Quand il m'a vu, il a décidé sur le champ de me donner un rein. Il ne voulait pas me voir souffrir.

Le 8 avril 1999, lors d'une intervention chirurgicale compliquée et épuisante, Ronald Marion reçoit sa greffe. « Je suis très conscient du sacrifice de Denis, explique-t-il. Après l'opération, je me portais de mieux en mieux, mais Denis a été malade assez longtemps, étant incapable de se rendre au travail pendant trois mois. Pourtant, c'est un homme fort, un athlète. Il n'avait pas besoin de faire ça. Mais son sacrifice m'a permis de vivre. »

Tout au long de sa maladie, Ronald Marion a reçu de l'appui de sa famille. Sa sœur Édith Clark, une infirmière à la retraite, l'a beaucoup soignée. Sa fille Joëlle l'a soutenu et encouragé. Mais c'est à son épouse Lucille qu'il réserve les plus grands compliments. « Lucille a été très forte, très courageuse, souligne-t-il. En 1998, elle est morte du cancer. Mais même sur son lit de mort, elle priait pour que j'obtienne une greffe. Elle n'a jamais douté qu'un jour je serais guéri. Elle me manque aujourd'hui, mais je prends courage de son témoignage de foi. »

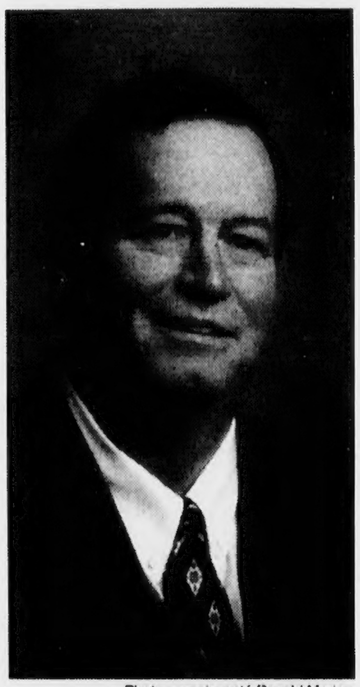


Photo : gracieuseté Ronald Marion

Ronald Marion se dit chanceux d'être encore en vie.

Après sa greffe, Ronald Marion a dû prendre des médicaments pour empêcher son corps de rejeter le nouveau rein. Les traitements affectent la glande thyroïde et affaiblissent les muscles. Par conséquent, pendant près de deux ans, il devait se déplacer en fauteuil roulant. « Je ne pouvais pas travailler, parce que je devais me rendre tous les jours au Centre des soins de la Santé pour me faire examiner », explique-t-il.

Une seconde crise

En 1999, la maladie de Wegener est venue une fois de plus menacer la vie de Ronald Marion en s'attaquant, cette fois-ci, à ses poumons. « J'étais trop préoccupé lors de la première crise pour penser à ma mort, mais cette fois, ça m'a bouleversé, admet-il. Lorsque le médecin et les infirmières m'ont dit qu'ils avaient quelque chose de très grave à m'annoncer, j'ai eu des frissons. »

Une fois de plus, Ronald Marion a été épargné, ayant subi des traitements d'une stéroïde spéciale, la prednisone, ainsi qu'une forme de chimiothérapie. Maintenant, le Franco-Manitobain travaille deux jours par semaine à la Société du crédit agricole, à titre de conseiller en crédit.

« Le pronostic est bon, dit-il. La maladie est en rémission et je me sens bien. Je ne vais qu'une fois par mois à l'hôpital pour subir des examens médicaux routiniers. J'ai une vie presque normale. Je suis reconnaissant au miracle scientifique qu'est la greffe des organes. Les médecins et le personnel à l'Hôpital général Saint-Boniface et au Centre des soins de la santé ont été formidables. Et je suis reconnaissant au miracle tout court qu'est ma vie. »

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES ···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

GRAPHICS INC
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8
Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com
RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

BDO
BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:
Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cabane à sucre
Chez Dany
... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!
- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
a mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40
Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Télec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!
Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4